

A. P. M.

COMMERCE ET PRODUCTION
DE LA SOIE SICILIENNE
AUX XVI^e-XVII^e SIÈCLES *

PAR

M. Maurice AYMARD
Membre de l'École

L'importance de la sériciculture sicilienne, du XVI^e au XVIII^e siècle est un fait connu. Une bibliographie notable¹ a établi avec une relative précision les étapes de l'industrie de la soie dans l'île:

— l'établissement des divers « Arti della seta », à Messine dès la fin du XV^e siècle² (et non à la date habituellement retenue de 1520), à Palerme en 1588, à Catane en 1644-86;

— le rôle joué dans ces créations par les négociants lucquois, vénitiens et génois, et les artisans venus d'Italie du Nord;

— l'avance indiscutable, aux XVI^e-XVII^e siècles, de Messine, exportatrice de soieries, notamment vers le Levant, suivie d'un net déclin au début du XVIII^e siècle, aggravé par la peste de 1743;

* Au moment où nous écrivions ces pages, Monsieur C. Trasselli a eu l'obligeance de nous communiquer les épreuves de son article intitulé *Ricerca sulla seta siciliana (sec. XIV-XVII)*, paru depuis dans *Economia e Storia*, 1965, fasc. 2, p. 213-258. Leur lecture a encore ajouté à de fructueuses conversations et accru notre dette de reconnaissance à son égard.

¹ Cf. notamment, F. Marletta, *La costituzione e le prime vicende delle maestranze di Catania*, *Archivio Storico per la Sicilia Orientale*, 1904, p. 354-358, et 1905, p. 88-103 et 224-233; du même auteur, *L'arte della seta a Catania nei secoli XV-XVII*, *ibid.*, 1926, p. 46-91. G. Platania, *Sulle vicende della sericoltura in Sicilia*, *ibid.*, 1924, p. 242-275. A. Petino, *L'Arte et il consolato della seta a Catania nei secoli XIV-XIX*, *Bolletino Storico Catanese*, VII, 1942-43, p. 15-78.

² C. Trasselli, *op. cit.*, p. 226-227.

— les longues rivalités, fondées sur la défense de très anciens privilèges, entre Messine et Palerme, puis, au XVIII^e siècle, entre Messine et Catane, quand se développa dans cette ville la fabrication d'étoffes de qualité, semble-t-il, inférieure, mais de diffusion plus aisée: rivalités auxquelles nous devons une importante documentation, conservée pour une large part à la Bibliothèque Communale de Palerme.

Nul doute pourtant, malgré l'absence de toute donnée chiffrée publiée, que l'industrie locale n'ait utilisé qu'une part secondaire de la matière première produite dans l'île: pour l'essentiel, les exportations sont constituées de soie grège, au mieux filée et teinte. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, sinon les débuts du XIX^e, les soies siciliennes tiennent leur place dans la hiérarchie des qualités traitées en Italie du Nord et en France: vers 1750, sur les 6000 balles qui entrent à Lyon, année commune, on en compterait 1600 de Sicile, 1500 d'Italie, 1400 du Levant, 300 d'Espagne, 1200 de Provence, du Languedoc et du Dauphiné¹. Inversement, même au plus fort développement de ses propres fabrications, la Sicile paraît toujours avoir dû importer certaines variétés d'étoffes.

C'est cette production de la matière première que nous nous proposons exclusivement d'étudier ici, essayant, grâce aux données chiffrées qui nous sont parvenues, d'en reconstituer le mouvement général, et de la situer dans l'ensemble de l'économie sicilienne.

I. — ESTIMATIONS ET GÉOGRAPHIE DE LA PRODUCTION²

Nulle donnée statistique directe, comme on s'en doute, malgré l'avance de la Sicile en ce domaine: la soie n'impose pas les mêmes précautions que le blé, pour lequel le gouvernement espagnol, dès le milieu du XVI^e siècle, fait dresser chaque année des états indiquant le montant de la production, les quantités nécessaires pour l'alimentation et les

¹ *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers*, Paris, 1751-80, t. XV, p. 270.

² Abréviations employées pour désigner les dépôts et les fonds d'archives utilisés: B.C.-P.: Biblioteca Communale de Palerme; A.S.-P.: Archivio di Stato de Palerme; L. P.: Luogotenente del Protonaro; D. R.: Deputazione del Regno; N. D.: Notai Defunti; C. R.: Conservatoria di Registro; Palagonia: Fidecommissaria del Principe di Palagonia; Case ex-g.: Case ex-gesuitiche.

semailles, et celles disponibles pour l'exportation¹. Les seules sources utilisables à valeur générale sont d'origine fiscale.

Gabelles locales. La fiscalité sur la soie apparaît à une date relativement tardive. Avant 1612, toutes les taxes ou *gabelles* que nous rencontrons, qu'elles relèvent du patrimoine royal, d'un feudataire ou d'une Université, gardent un caractère local: ainsi de la gabelle de Messine, attestée dès la fin du XV^e siècle, ainsi à Catane en 1492², à Santa Lucia, en décembre 1555, pour payer un « donativo » de 1200 onces, l'Université établit, entre autres taxes, une *gabella exiture sirici conficiendi in terra et territorio et per cives et habitatores ipsius terre et territorii* de 10 « grani » par livre³; à Patti, un mois plus tard, et dans le même but, s'affèrent deux gabelles, l'une de 10 « grani » par livre sur les transactions, l'autre de 12 « grani », prélevée « al manganello »⁴. On pourrait multiplier les

¹ *Archivo General de Simancas, Papeles de Estado, Sicilia*, 1122,24; publié par N. Torrissi, *Aspetti della crisi granaria siciliana nel secolo XVI*, *Archivio Storico per la Sicilia Orientale*, 1957, p. 174-186.

² F. Marletta, *L'Arte della seta...*, p. 62.

³ A. S.-P., L. P. 2, 24 déc. 1555, f. 138.

⁴ *Ibid.*, 4 janv. 1556, ff. 163^v-184. « Manganello »: tour utilisé pour le tirage de la soie, qui s'effectue normalement sur les lieux mêmes de la production: on vend la soie grège, non les cocons. Toutes les gabelles « al manganello », les plus fréquentes des gabelles sur la soie, profitent d'une nécessité technique: l'obligation du pesage de la soie tirée par le « maître », qui est payé à la livre. Elles s'accompagnent fréquemment d'un monopole de la balance. L'encadrement juridique et technique en apparaît assez strict pour qu'elles puissent être considérées comme de véritables taxes à la production. Sur le « manganello » lui-même, que nous devinons assez primitif (démontable et transportable, relativement peu coûteux), pas ou peu de détails: vers le milieu du XVIII^e siècle aurait été introduit « l'uso di trarre all'uso di Piemonte »; cf. G. Platania, *op. cit.*, p. 251. Des monopoles du « manganello », le plus célèbre est celui de Catane, concédé à la fin du XV^e siècle par Ferdinand le Catholique à la famille des Paternò, et régulièrement confirmé ensuite; cf. F. Marletta, *L'Arte della seta...*, p. 59-76. Possédé (fréquemment?) par de grands propriétaires ou des feudataires, il contribue à leur domination sur les paysans. Rappelons le système de la monnaie de compte sicilienne:

1 once	=	30 « tari »
1 « tari »	=	20 « grani »
1 « grano »	=	6 « denari »

La livre « alla sottile », de 12 onces de 30 « trappesi », pèse, sur la base de 1 « trappeso » = 0,8815 g., 317,34 g.

exemples: mais quelles archives communales nous livreront une série continue? Cette abstention de l'Etat ne laisse pas de surprendre quand on songe à l'écrasante fiscalité qui frappe les exportations de blé. Sans doute s'explique-t-elle, autant que par les privilèges de l'île — impôts et taxes sont « consentis » par les Parlements —, par le caractère géographiquement localisé de la production, et récent de son développement.

Les gabelles de 1562. A cette date, pour la première fois, le Parlement, réuni en novembre à Palerme, offre l'imposition au nom du roi, *tantum per dieci anni et non ultra*, de deux gabelles d'un « tari »: l'un par once *ad valorem* sur les « drappi di seta, panni, pili et merci et altre robbe », à lever dans toutes les « Segrezie » maritimes des cités et terres domaniales, sur le modèle du « tari » imposé en 1561 à Palerme; l'autre par livre de soie, à percevoir soit « al manganello », soit à l'exportation. Ceci sans aucun privilège ni exemption d'aucune sorte, sauf pour le clergé, afin de payer au roi un « donativo » annuel de 50000 écus, destiné à la solde de 1000 fantassins, et à l'entretien de 10 galères¹.

Mais dès 1564, et sans que l'on trouve trace de leur perception, devant les plaintes de certaines Universités, et l'incertitude de leur rapport, ces gabelles sont remplacées par une taxe unique de 9 « denari » par « tumolo »² de blé, à la mouture: la célèbre « macina », appelée à durer plusieurs siècles, et dont dans l'immédiat on attend le double. Seule Messine, dispensée de la « macina » par ses privilèges, restera astreinte au paiement du « tari » sur la soie: nous la retrouverons, quand nous étudierons les exportations³.

Le « tari » de 1612: Au XVII^e siècle au contraire les besoins financiers de la monarchie espagnole font de la soie une « denrée fiscale » de choix. En 1612, avec l'accord du Parlement, un premier « tari » par livre « al manganello » est établi dans toute l'île⁴. Seuls exempts, outre les pères de 12 enfants et plus, car francs de toute gabelle: les membres du clergé, mais seulement pour la soie produite

¹ A. S.-P., D. R., *Atti* 230, 8 déc. 1562, ff. 5-9.

² 1 « salma generale » = 16 « tumoli » = 275 litres environ.

³ A. S.-P., D. R., *Atti* 230, 2 juil. 1564, f. 9, et 18 déc. 1564, ff. 13-14.

⁴ A. S.-P., D. R. 428 A.

« dalli luoghi loro proprii patrimoniali o beneficiali e dalli celsi che in essi sono, e non di quelli che facessero per arbitrio o mercantia »; Messine, son territoire et les possessions de ses citoyens dans d'autres terres. C'est le tableau des affermages de cette gabelle que nous publions ici, pour les années 1617-35 où nous les avons retrouvés, avec, à titre d'indication, la conversion de leur montant en livres de soie.

Sources: A.S.P.	Contractant	Date	Durée	Prix ¹	Livres de soie
Palagonia 37, ff. 1-3 ^v	Vincenzo Sudotto, <i>abonato</i> par Francesco Scozari	16-IV-1617	3 ans: 1616-18	u. 15200	456000
D. R., <i>Atti</i> 234, f. 34	Girolamo Taverna, <i>a.</i> par Cesare Lolli	7-X-1621	3 ans: 1621-24	u. 17000	510000
<i>Ibid.</i> , ff. 48-49	Gio. Battista Gavi, <i>a.</i> par Gio. Stefano Ravano	31-X-1624	6 ans: 1624-30	u. 17410	522300
L. P., 59 bis, f. 91	Giuseppe di Marcello, <i>a.</i> par Don Joseph Colnago	21-I-1628	3 ans: 1627-30	u. 18800	564000
<i>Ibid.</i> , ff. 183-194.	Joseph de Casaletto, <i>a.</i> par Don Diego de Olivera	7-X-1630	5 ans: 1630-35	u. 18900	567000
<i>Ibid.</i> , ff. 394-409.	Francesco Anzalone, <i>a.</i> par Don Filippo d'Amato	27-VII-1634	5 ans: 1635-41	u. 17340	520200

TABLEAU I. — AFFERMAGES DE LA GABELLE D'UN « TARI » SUR LA SOIE (1616-1641).

Ces chiffres, malgré l'imprécision naturelle à ce type de données, nous fournissent un premier ordre de grandeur, et représentent en tout cas un minimum. Notons, en leur faveur, que les contrats précisent l'obligation, pour les fermiers, de tenir des comptes séparés, territoire

¹ Prix en onces, convertis en livres de soie par multiplication par 30. Les contractants sont garantis (« abonati ») par de riches personnages, qu'il faut considérer le plus souvent comme les véritables « fermiers ». Le contrat de 1624 fut interrompu par la mort de Ravano, et l'insolvabilité de ses héritiers et de Gavi.

par territoire, et artisan par artisan, qui doivent permettre à la « Deputazione del Regno » de connaître les quantités effectivement produites; leur présentation sera nécessaire pour obtenir les dégrèvements correspondant aux franchises des citoyens de Messine hors du territoire de cette ville (celles-ci sont incluses dans le prix d'affermage, et déduites ensuite).

Il faudrait pouvoir apprécier la valeur des autres exemptions. En 1672-73, la gabelle « al manganello » perçue à Messine par le Sénat aurait rapporté un total de u. 821.3, soit sur la base de 4 « grani » par livre, 123215 livres, bien que le chiffre paraisse fort¹. Mais que dire des franchises du clergé, grand propriétaire foncier, dont les privilèges fiscaux ont traditionnellement couvert d'innombrables fraudes, et pas seulement pour la soie? Retenir, pour les années 1620-30, une production minima de 650 à 700000 livres ne paraît pas déraisonnable.

Les deux carlins de 1631-38 A ce « tari » viennent s'ajouter, en et la vente des gabelles.

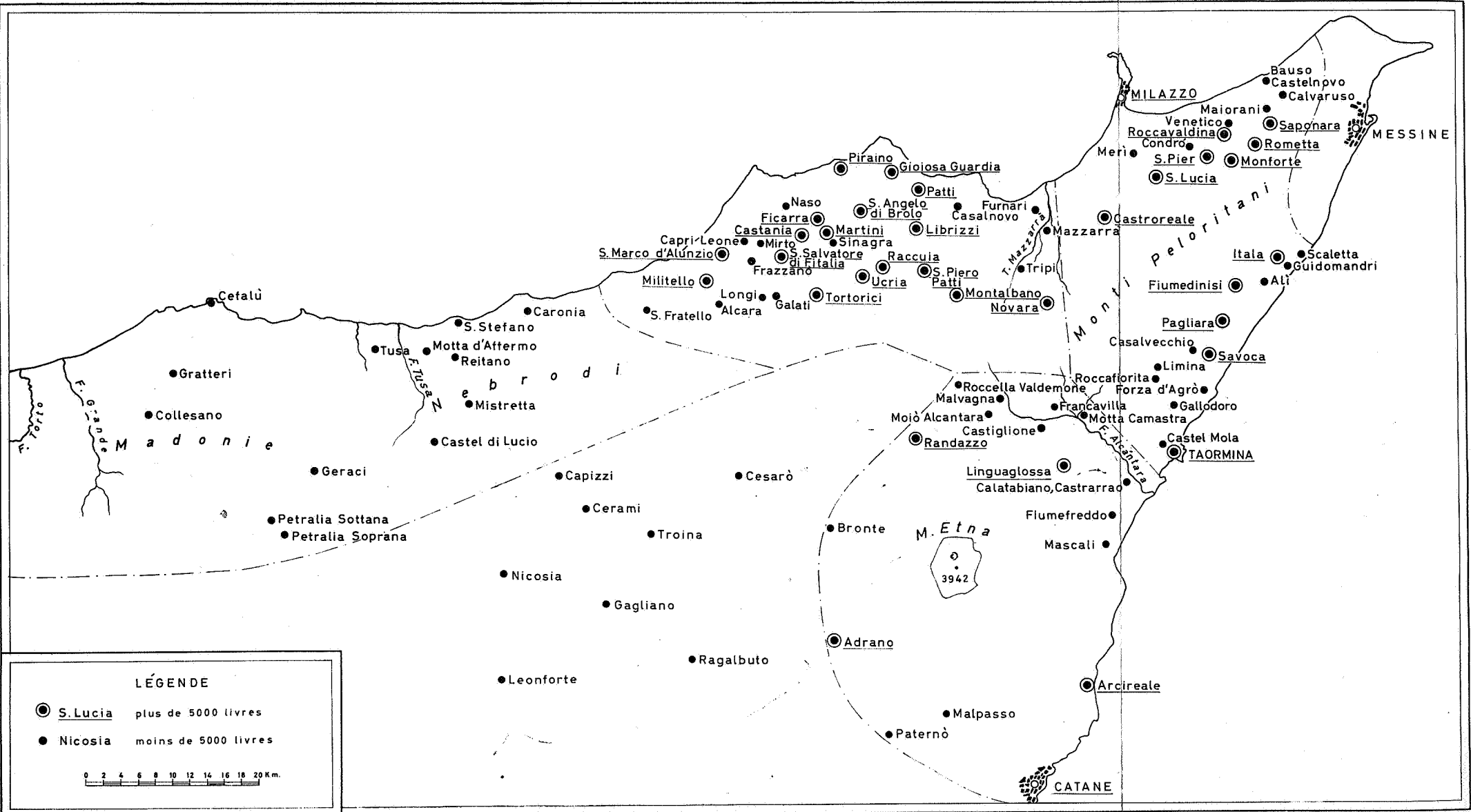
1631 un premier *carlin* ($\frac{1}{2}$ « tari »), puis en 1638 un second, ce qui porte le total à 2 « tari », avec la promesse de s'en tenir là: l'engagement sera tenu. En 1634, le premier *carlin* est affermé à Francesco Anzalone, en même temps que le « tari », pour une somme de moitié inférieure (u. 8670)².

Il serait tentant de prolonger cette série fiscale. Mais dès la fin de 1634, afin de faire face aux échéances des contrats de change passés par la « Real Corte » avec des financiers génois et florentins³ pour fournir aux troupes espagnoles en guerre dans l'état de Milan les subsides demandés, les autorités ne trouvent d'autre ressource que de « vendre et aliéner » ces gabelles, *facultate tamen reddimendi*: le premier *carlin* en 1635, le « tari » en 1636, le second *carlin*, dès sa création, en 1638, sont ainsi successivement vendus, dans l'ordre des besoins, et des offres

¹ M. Petrocchi, *La Rivoluzione cittadina Messinese del 1674*, Florence, 1954, p. 38.

² B.C.-P., QqF 92, f. 489; A.S.-P., L. P. 59 bis, 15 avril 1639, ff. 652-668; L. P. 71, 27 févr. 1635, ff. 45-53; N. D., Giuseppe Zamparone, I, 13252, 16 nov. 1639, ff. 398-402.

³ Parmi ceux-ci, les plus importants: Gregorio Castello, Giovanni Agostino Arata, Giovanni Battista Schiattino, Pier Tomà Costa, tous génois; Simon et Cosimo Zati, florentins.



GÉOGRAPHIE DE LA PRODUCTION DANS LE VAL DEMONE.

(Dessin G. Basciano, d'après Carta automobilistica du T. C. I., p. 25-26)

d'achat; le taux de capitalisation, d'abord limité à 7%, s'élève, dès mai 1636, à 10%. Cette hausse de l'intérêt traduit la famine de capitaux, au moment où le gouvernement de l'île, pressé par Madrid, fait argent de tout: autres gabelles, notamment sur l'huile, « tonnare », fiefs, *jus meri et misti imperi*, titres de noblesse. Les Génois sont les intermédiaires privilégiés de ces aliénations massives. A l'écart des théâtres d'opérations, la Sicile paie lourdement sa part de l'effort militaire.

Une carte de la production. La vente de ces gabelles s'effectuait par localité, ou par groupes de localités. Dans la majeure partie des cas, et jusqu'en 1638, on prit pour base le montant des sous-affermages du « tari », passés par les « gabeloti principali » de 1631-35, Don Diego de Olivera, auquel s'étaient associés divers hommes d'affaires, Antonio di Nicolò, Francesco Mastiani, Lorenzo Balbani, Antonio Finocchiaro et plusieurs autres. Les franchises de Messine sont mentionnées et déduites pour un certain nombre de cas, sur la base des mêmes contrats.

L'ensemble nous fournit ainsi une série relativement homogène, dont nous avons complété les lacunes en utilisant les chiffres à notre disposition: surtout ceux des affermages des années 1636-37, conclus en attente de la vente. Dans le cas des cessions groupées de localités géographiquement dispersées, nous avons cherché à faire « éclater » le chiffre global par confrontation entre les diverses séries de ventes et d'affermages¹.

Ce sont ces chiffres, convertis en livres de soie par simple multiplication (1 *once* = 30 « tari »), que nous avons regroupés dans le tableau 2, pour les seules localités du Val Demone, et Catane et Acireale, réunis en ensembles géographiques. Val di Mazara et Val di Noto furent en effet vendus en bloc², et nous ne connaissons quelques communes que par le hasard des notaires privés. Afin de souligner la portée sociale d'une telle vente, nous y avons joint le nom des acheteurs du premier *carlin*. Pour les deux autres gabelles, en effet, les besoins financiers furent si pressants qu'on procéda par aliénations très groupées: le 6 mai 1636 Antonio Brignone, génois, achète plus d' $\frac{1}{3}$ de la valeur totale du « tari »,

¹ A. S.-P., L. P. 71 et 72, presque entièrement consacrés à ces contrats.

² A. S.-P., L. P. 72, 11 janv. 1636, ff. 125-145; vente groupée, à l'exclusion de Vittoria et Terranova.

pour environ 160000 écus, dont seulement 140000 d'argent frais. Le 15 avril 1639, un autre génois, Jacinto Boerio, achète à son tour la totalité du second *carlin*, sauf Roccavaldina, Maiorani, Fiumedinisi, Reitano, et Castoreale, déjà vendus. A charge, bien entendu, pour ces financiers de revendre ou d'affermier ces gabelles à leur guise¹.

Par le biais de ces cessions, ces deux gabelles vinrent ainsi fréquemment rejoindre la première déjà aux mains du seigneur du lieu, qui non moins souvent payait d'une part de ses récoltes, livrable dans un des « caricatori » de la côte sud. Mais sur ces liens entre féodalité sicilienne et finance génoise ou florentine, il y aurait beaucoup à dire, sans oublier que plusieurs de ces hommes d'affaires — et les plus grands créanciers du gouvernement — acquirent alors dans l'île fiefs et titres nobiliaires: tel Gregorio Castello, comte de Gagliano, puis marquis de la Motta. Nous retiendrons seulement cet élargissement des droits « féodaux », et l'abstention des Universités, qui à la même date cherchèrent à racheter la gabelle de 6 « tari » par « cantar » d'huile, également à la production, créée en 1638. La commercialisation de la matière première en sera marquée. Ces gabelles durent fréquemment être payées en nature.

	Livres de soie
Péloritains	230871
Etna	61147
Est des Nebrodi	243120
Ouest des Nebrodi et Madonie	9900
Intérieur du Val Demone	3510
Reste de l'île (Val di Noto et Val di Mazara)	30000
Total	578548

TABLEAU 3. — PRODUCTION TOTALE DE SOIE.

Ce tableau reprend les conclusions partielles du tableau 2, et concerne cette fois l'île entière. Le total général nous rapproche du chiffre

¹ A. S.-P. L. P. 72, 6 mai 1636. ff. 334-366, et 59 bis, 15 avril 1639, ff. 652-668.

que donnait l'affermage global pour 1630-35: le risque de lacunes subsiste, car notre source n'est pas exhaustive, mais elles paraissent rares.

Carte et tableaux font nettement ressortir l'extrême concentration géographique de l'élève du ver à soie. Deux régions regroupent chacune environ 40% de la production totale. Les Péloritains, où la pénétration économique de Messine est la plus poussée, et pour lesquels manquent les chiffres du territoire de Messine, qui en feraient la zone principale. Mais aussi la partie orientale des « Nebrodi », de Patti à San Fratello, dont on aurait tendance à sous-estimer l'importance. Là nul village ou cité sans sa ceinture de « gelseti »: « giardini, chiuse, lochi arborati di celseti », disent page après page les « Riveli di beni e anime »¹. Par comparaison la zone de l'Etna arrive loin derrière: ce qui explique le développement encore réduit de l'industrie de la soie à Catane. Dans le reste de l'île enfin, la sériciculture apparaît largement répandue dans l'espace, mais économiquement beaucoup moins importante.

Pris tels qu'ils sont (et nous ne nous en exagérons pas la valeur individuelle) ces chiffres nous fournissent une carte d'ensemble vraisemblable de la production de la soie sicilienne. En l'absence de toute étude globale sur la répartition de la propriété ecclésiastique, nous ne pensons pas que les privilèges du clergé la faussent profondément autrement qu'à l'échelle locale. Mais cette carte fixe-t-elle une situation récente, ou ancienne? Sachant que cet essor de la sériciculture est en grande partie l'œuvre du XVI^e siècle, on serait tenté d'admettre une diffusion progressive à partir de Messine et de la zone des Péloritains. Telle vente de 100 livres de soie « crue » à Corleone en 1507, rencontrée à la faveur d'une toute autre recherche, pourrait en faire douter². Mais les indices en sens contraire apparaissent plus probants. De 1555 à 1630, la production de Patti aurait presque triplé, celle de Santa Lucia augmenté au mieux de 135%, et sans doute de 50% seulement. A Patti encore, les « Visite Regie » montrent, de 1542 à 1606-7, l'accroissement de la part de la « fronda » (feuilles de mûrier) dans les revenus de la mense épiscopale³. Divers sondages dans les « Riveli » donnent la même

¹ A. S.-P., Tribunale del Real Patrimonio, *Riveli di beni e anime*: les mentions deviennent plus précises à partir de 1651-52 (nombres de pieds, rendement en feuilles de mûrier, etc.).

² A. S.-P., N. D., Latino Tomaso Lanzarotti, V, 132, 8 mai 1508, f. 423.

³ A. S.-P., C. R., 1305 (1542), 1308 (1552), 1330 (1606-7).

impression: mais la réponse ne peut venir que de leur exploitation systématique.

Données ultérieures. Le passage de ces gabelles en des mains privées interdisait tout espoir du côté des documents officiels, si, dès 1650, le gouvernement vice-royal n'était revenu sur ces aliénations massives, décidant « l'incorporation » à la « Real Corte » de tous les revenus publics ainsi vendus, sans remboursement bien entendu, à charge de servir aux acheteurs un intérêt de 5% des sommes effectivement versées: le taux de capitalisation avait oscillé entre 7 et 10%. Cette mesure en gardera le nom de « Bassa del 5 per cento »¹. Pour la soie, le retour des gabelles à la « Real Corte » fut reportée à 1660². Ce qui nous vaut une nouvelle série, mais beaucoup moins complète, de contrats d'affermage dans les années 1661-64, dont neuf comparables à ceux de 1630-36: 5 en hausse, 4 (les plus importants) en baisse³. En livres de soie, une diminution de 96188 à 88450 livres. Mais la baisse paraît avoir touché surtout les gros centres sous la dépendance de Messine. En ces mêmes années la production de Catane révèle une forte hausse⁴. La diffusion de la sériciculture dans des zones nouvelles que nous avons cru pouvoir noter se serait-elle poursuivie?

Hausse de la production jusque vers 1630, stabilité ou léger déclin au-delà, sans qu'on puisse déterminer le point de rupture: telles sont les conclusions que suggèrent ces données fiscales. Revenues « au domaine public », mais gérées, semble-t-il, à l'échelon local, ces gabelles échappent désormais à notre enquête⁵.

¹ *Pragmaticarum Regni Siciliae Nuovissima Collectio*, t. III, 30 mars 1651, ff. 151-173.

² A. S.-P., L. P. 99, 22 juin 1662, f. 852: référence à un « banno » du 29 oct. 1660.

³ *Ibid.*, 98, ff. 287-423, 99, f. 838, 100, ff. 336-574. Sur 29 contrats, nous en avons retenu 9, le groupement des autres interdisant la comparaison avec les chiffres de 1630: Moio et Malvagna (900 l. contre 723); S. Salvatore (9585 contre 9015); Naso (15750 contre 12250); Castoroale (28600 contre 36000); Bauso et Castelnovo (1050 contre 930); Novara (9000 contre 6650); Raecchia (5550 contre 9420); Gioiosa (11115 contre 13200); Santa Lucia (6900 contre 8400).

⁴ F. Marletta, *L'arte della seta...*, p. 71.

⁵ Elles semblent relever des « Segrezie » locales.

II. — LE MOUVEMENT DES EXPORTATIONS

Messine, port de la soie. Au moins jusque vers le milieu du XVII^e siècle, Messine draine la majeure partie de la soie grège de l'île.

La concentration géographique de la production suffirait à l'expliquer, si on ne devinait pas là au contraire l'œuvre de Messine. Elle se double en effet d'une nette pénétration économique, aussi bien en Calabre qu'en Sicile; à la possession directe des « gelseti » il faut ajouter le jeu, normal pour toute l'agriculture sicilienne, des avances sur récoltes. Les marchands de Messine, comme les Génois de Palerme pour le blé dans l'arrière-pays de Sciacca ou d'Agrigente, financent dans une large zone l'élève du ver à soie: le produit leur est ainsi vendu à l'avance, habituellement, mais pas toujours, au prix de la « metà ». Fait exceptionnel, une pragmatique de 1550 prévoit même la rémunération du capital engagé¹, mais l'intérêt peut prendre d'autres formes: témoin cette avance de 207 onces, en mai 1660, par Giovanni Balsamo, de Messine, à l'archiprêtre de Calatabiano, représentant du baron dans l'administration de cette terre, à rembourser, en soie de l'année, au prix de la « metà » de Calatabiano, mais livrable à Messine aux frais du vendeur avant le 25 juillet².

La foire de la mi-août. Cette date, jour de la Saint-Jacques, marque en effet le début de la foire de la mi-août, de loin la plus importante, et sans doute aussi la dernière dans l'année des nombreuses foires siciliennes de la soie: Patti, Naso, Moio, S. Stefano di Camastra, Novara, S. Agata, S. Angelo, Gioiosa, Saponara, d'après l'énumération, non exhaustive, de Sestini au XVIII^e siècle, qui ajoute que « la più considerabile però è quella che si fa a Aci Reale detta la fiera di S. Venera, la quale principia con franchigia gli 11 del mese di Luglio e seguita fino al I di Agosto »³.

¹ A. S.-P., C. R., *Mercedes*, 142, ff. 87-89v, 10 avril 1550: la rémunération des marchands « per haver dato li soi denari et per li travagli et dispesi... per exigere et recuperare li siti comprati » est limitée à 2 « tari » (prêts faits entre le 1^{er} août et le 31 oct.), 1 1/2 (1^{er} nov.-31 janv.), 1 « tari » (1^{er} févr.-15 mai).

² A. S.-P., Palagonia 37, 28 mai 1660, f. 27.

³ D. Sestini, *Lettere scritte della Sicilia e della Turchia a diversi suoi amici in Toscana*, Florence-Livourne, 1779-84, t. III, Lettre VIII, 10 août 1776, p. 218.

<i>Marchands de Messine</i>		<i>Génois</i>	
Leonardo Fortunato	u. 1925.21	Carlo Geronimo Cardani	u. 1841.10.10
Francesco Barrabino	u. 57.28.10	Gio. Giorgio Monte	u. 641.19.10
Placido Serra	u. 2705.22.10		
Gio. Battista et Diego Grosio	u. 3937.1.10	Total	u. 2483
Placido Samperi	u. 462.10.10		
D. Placido Marino	u. 114.3	<i>Vénitiens</i>	
D. Giuseppe Spatafora	u. 28.21	Nicolo Fabris	u. 1055
Placido Minutoli	u. 52.9	Giacomo Nasale	u. 14.10.10
Francesco Ruberto	u. 258.19.10		
D. Cornelia d'Ussio	u. 14.10.10	Total	u. 1069.10.10
Antonia Silvestro	u. 143.10.10		
Placido Arena	u. 28.22.10	<i>Divers</i>	
D. Carlo Castelli	u. 14.24	Pietro et Gio. Vincenzo Moreno (Chio)	u. 488.6
Giovanni Costa	u. 14.24	Zacinto Simonelli (Livourne)	u. 85.27
Francesco et Sebastiano Brancato	u. 163.21	Gio. Battista Raymondo (Finale)	u. 2707.21
Tomaso di Gregorio	u. 26.4.10	Silvestro Giarrella (Naples)	u. 447.4.10
Nuntio di Natale	u. 72.10.10		
Giuseppe et Sebastiano Perino	u. 209.4.10	Total	u. 3728.28.10
Antonio Lamberto	u. 62.10.10		
Gio. Antonio Mombel	u. 28.21	<i>Flamands</i>	
Giacomo Belleyo	u. 29.13.10	Sebastiano et Filippo de Piet	u. 703.21
Gio. Andrea Balone	u. 48.19.10	Gio. Battista Vandembrooch	u. 1318.21
Gio. Battista Bisazza	u. 18.1.10	Enrigo Lanuers	u. 363.25.10
Antonio Mazzacuva	u. 220.4.10	Ettore Vanachoven	u. 147.22.10
Vincenzo et Gio. Battista Vigevi	u. 14.10.10	Gio. Battista Luis	u. 30.18
Fra. D. Fabrizio Ruffo	u. 59.10.10	Francesco et Baldassare Vanvuonsal	u. 437.7.10
Giacomo Miniisari	u. 14.10.10		
Gio. Battista Lombardo	u. 160.28.10	Total	u. 3001.25.10
Giuseppe Basili	u. 7.1.10		
Placido Pizzurno	u. 5.15	<i>Anglais</i>	
Giuseppe di Marco	u. 70.18	Nicolo Mead	u. 839.28.10
Francesco Bottaro	u. 57.15	Gionatan Pascher	u. 659.25.10
Andrea Belluso	u. 36.1.10		
Pileri Rizzo	u. 39.16.10	Total	u. 1499.24
D. Constantino Marino	u. 58.1.10		
Pa. Michel Angelo Montaperto	u. 6	<i>Français</i>	
D. Antonio Ruffo	u. 143.22.10	Giovan Tirone	u. 1215.22.10
		Lorenzo Troel	u. 78.24
Total	u. 11310.10.10	Giovan Valigran	u. 71.18
		Total	u. 1366.4.10
<i>Lucquois</i>			
Orsuccio Orsucci	u. 3425.9	TOTAL GÉNÉRAL u. 31049.3	
Carlo Bandini	u. 1266.22.10		
Biagio Bambacari	u. 149.24		
Ottavio Miceli	u. 1747.24		
Total	u. 6589.19.10		

TABLEAU 4. - SOMMES DUES, POUR LES DEUX GABELLES DE 25 ET 5 « GRANI », « PER ESTRAZIONE DI SETA », DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1664 (MESSINE)¹.

¹ B. C.-P, QqG 47, ff. 101-102.

Instrument incontestable de la domination économique de Messine, cette foire fait par sa somptuosité, entre 1550 et 1650, l'admiration des contemporains, qui notent tous l'afflux extraordinaire de marchands et navires étrangers. Ces derniers, galères du Pape, de Florence, de Gênes et d'Espagne, qui, très tard dans le XVII^e siècle, assurent le transport des précieuses balles en Méditerranée occidentale, mais aussi navires hollandais, anglais ou français, y apportent les draps du Nord, et surtout les caisses de réaux espagnols: la soie grège se paie normalement comptant¹.

Clients étrangers et pays importateurs. Traditionnellement la soie sicilienne gagne, par Gênes et Livourne, les centres industriels d'Italie du Nord (Lucques en tête) et la France (Lyon): les mêmes dont nous avons rappelé le rôle dans la création de l'« Arte della seta » à Messine au début du XVI^e siècle. Ces voies maîtresses du trafic de la soie ne paraissent pas, au XVII^e siècle, fondamentalement modifiées. Tout au plus peut-on constater une diversification de la clientèle, avec l'arrivée de quelques Français, et surtout des Anglais et des Hollandais. Un texte du début du XVIII^e siècle, avant la révolution de 1674, cite quatre maisons anglaises (Carlo Balle et Opegood, Cottingh et Beale, Thomas Chamberlyn et compagnie, Rogier Dragh et frères), commissionnaires d'autres maisons d'Angleterre, et exportant chaque année une moyenne de 400 balles (120000 livres) de soie, la majeure partie « operata » (filée ou teinte)².

De cette composition de la clientèle, la liste du tableau 4 donne sans doute une image assez juste. Elle comprend tous les marchands qui, pendant l'année 1664 (année de la plus forte exportation de Messine), ont payé dans cette ville les deux gabelles de 25 et 5 « grani » par livre à l'exportation « per fuori regno ». Nous les avons regroupés par nationalités: une multiplication par 20 du chiffre des onces donnerait les quantités exportées. Aucun des Anglais précédemment cités n'y figure, et

¹ G. Arenaprimo, *L'antica fiera di Mezz'Agosto in Messina*, Palerme, 1898. Notamment, p. 14-20, le rôle de la foire de l'année 1586.

² *Rappresentanza per il negozio della Piazza di Messina* du prince de Niscemi, cité d'après U. Dalla Vecchia, *Cause economiche e sociali dell'insurrezione messinese del 1674*, Messine, 1907, p. 92.

la colonie flamande apparaît plus fournie. Deux Génois seulement. Les Lucquois conservent la première place. Au bas de plaintes transmises en 1662-63 par les représentants des « Case di Negotianti Nobili Lucchesi molto antiche » de Messine à Lorenzo Cenami, ambassadeur à Madrid, contre un relèvement arbitraire du prix des soies dans cette ville, nous retrouvons ces mêmes noms au milieu d'autres: Iacopo Arnolfini, Biagio Bambacari, Carlo Bandini, Stefano Cimacchi, Carlo et Pierangelo Guinigi, Ottavio Miceli, Orsuccio Orsucci¹.

Le mouvement des exportations. Sur le volume des exportations de Messine, nous ne disposons pour la majeure partie du XVI^e siècle que de renseignements indirects ou d'interprétation difficile. Quelques estimations sous la plume des contemporains: 1200 balles de 250 livres vers le milieu du siècle (300000 livres)²; 600000 livres vendues en foire à la fin³. La gabelle du « tari », confirmée en 1565 pour 10 ans, en échange de l'exemption de la « macina », et renouvelée régulièrement en 1575 et 1585 frappe les sorties de soie grège: en contrepartie Messine obtient le monopole du commerce intérieur et extérieur des soies produites dans son « distretto » et « costretto », et l'interdiction des exportations par Catane, Milazzo, Patti et Taormine⁴. Mais elle semble bien porter aussi sur les étoffes, réunissant sous un même nom les deux gabelles de 1562. De plus, nous en connaissons mal le rapport: une estimation à 72000

¹ *Inventario del Real Archivio di Stato in Lucca*, t. V, *Archivi Gentilizi*, p. 274, *Archivio Cenami*, 9, *Miscellanea*. Parmi les acheteurs de la soie produite par les Jésuites de Messine, étudiés *infra*, p. 361 suiv.: Mannelli et Zati en 1627; Cesare Santini en 1629; Carlo Bandini, qui figure sur la liste, en 1691.

² F. Maurolico, *Sicanarum rerum compendium*, Messine, 1562, p. 10: 1200 balles de 250 livres, soit 300000 livres. S'agit-il de livres « alla grossa »? La balle est normalement, au XVII^e siècle, de 300 livres « alla sottile »: 0,31734 kg. 300 = 95,202 kg.

³ G. Carnevale, *Historia et Descriptio del Regno di Sicilia*, Naples, 1591, p. 176.

⁴ A. S.-P., C. R., *Mercedes*, 159, 12 oct. 1565, f. 55: lettres de Don Garcia de Tolède, « executorie » des lettres royales datées du 11 juin 1565, à Aranjuez. Pour les chiffres, B. C.-P., QqF 23, 30 oct. 1574, f. 258, et 22 mai 1575, f. 298, lettres du duc de Terranova au Roi, donnant l'une 72000, l'autre 62000; A. S.-P., L. P. 16 bis, 19 avril 1586, f. 449, et 21 avril 1591, ff. 149-160^v.

Années	grani 25	grani 5	Total	Exportations de soie			Années	grani 25	grani 5	Total	Exportations de soie		
				gr. 25	gr. 5	Total					gr. 25	gr. 5	Total
1592-95	15680			376320			1673	17941.20	3588.10	21530	430600	430600	430600
1596-99	16067.6			385612			1674	7290.3.10	1458.0.10	8748.4	174962	174962	174962
1600-3	16835.2.8			404041			1675	2187.12	439.10	2626.25	52499	52720	52536
1604-7	19175.3.14.4			460202			1676	2752.28	550.16	3303.14	66070	66064	66069
1608-11	20712			497088			1677	4171.8	834.7.10	5005.15.10	100110	100110	100110
1612-15	19611.7			470669			1678 (fin août)	3667.16	733.15	4401.1	88020	88020	88020
1616	20100.15.3			482412									
1617-19	20100.15.3	3880.1	23980.16.3	482412	465604	479610							
1620	21300	3880.1	25180.1	511200	465604	503600							
1621-24	21300	4301.24	25601.24	511200	516120	512020							
1625-26	« in colletoria »		30503.4.17			610063							
1627-30	20300.1.15	4320.1	24620.2.15	487201	516004	492401							
1631-34	20501.4	4371.1	24872.5	492027	524524	497443							
1635-38	21415.4	4600.8	26015.3	513963	552032	520302							
1639-42	22635.10	4901.15	27536.25	543248	588200	550736							
1643							
1644-47	20000	4151.16.19	24151.16.19	480000	498187	483031	1678-79	11239.11.11.4	224787.8	1704-5	4750.18		95012
1648	16968.23.15	3393.22.15	20362.16.10	407251	407251	407251	1679-80	12527.18.10	250552.4	1705-6	8400.24		168016
1649	23768.21	4753.22	28522.13	570448	570448	570448	1680-81	11463.24	229276	1706-7	7501.3		150022
1650-53	19450	3910.17	23360.17	466800	469268	467211	1681-82	11536.11.10	230727.8	1707-8	6282.4		133642.8
1654	14360.5	2872.1	17232.6	344644	344644	344644	1682-83	13121.2	262421.4	1708-9	2441.22.10		48835
1655	24678.7.10	4935.19.10	29613.27	592278	592278	592278	1683-84	10939.2.10	1218781.8	1709-10	5194.19.10		103893
1656	15372.25	3074.17	18447.12	368948	368948	368948	1684-85	12749.2.5	254981.6	1710-11	4310.22.10		86215
1657	13941.21.5	2788.10.5	16730.1.10	334601	334601	334601	1685-86	9890.21	197814	1711-12	4688.7.10		93765
1658	14795.20	2959.4	17754.24	355096	355096	355096	1686-87	16633.13.10	332669	1712-13	5616.6		112324
1659	19514.20	3902.28	23417.18	468352	468352	468352	1687-88	12306.10.10	246127	1713-14	8837.3.15		176742.6
1660	20871.1.5	4174.6.5	25045.7.10	500905	800905	500905	1688-89	16189.0.15	323780.6	1714-15	4724.28.10		94499
1661	22550.10	4510.2	27060.12	541208	541208	541208	1689-90	13465.20.3	269313.5	1715-16	6650.21.15		133014.6
1662	23299.28	4659.29	27959.27	559198	559198	559198	1690-91	14758.7.10	295165	1716-17	9182.24.8		183656.3
1663	24745.10	4949.2	29694.12	593888	593888	593888	1691-92	13742.10	274846.8	1717-18	6890.25.7		137816.10
1664	25739.7.10	5159.25.10	30959.3	619182	619182	619182	1692-93	14768.20.10	295373.8	1718-19	2242.3		44842
1665	20053.8.17	4010.19.15	24063.28.12	481279	481280	481279	1693-94	15278.12	314568	1719-20	2754.29.5		55099.6
1666	20090.12.10	4018.2.10	24108.15	482170	482170	482170	1694-95	8884.10.15	177687.2	1720-21	2121.13.10		42429
1667	16079.1.5	3215.24.15	19294.26	385897	385897	385897	1695-96	20031.20	400633.4	1721-22	3797.24		75956
1668	17640.2.10	3528.1.10	21168.9	423366	423366	423366	1696-97	12131.9	242626	1722-23	7478.18		149572
1669	16583.16	3316.21	19900.7	398004	398004	398004	1697-98	13453.16.10	269071	1723-24	3363.24.15		67276.6
1670	21776.9.10	4355.19.10	26131.29	522631	522678	522640	1698-99	10987.20	219753.4	1724-25	1919.8.15		38385.10
1671	13630.10	2726.3	16356.12	327128	327128	327128	1699-700	11670.3	233402	1725-26	3498.0.7		69960.3
1672	17089.5	3417.25	20507	410140	410140	410140	1700-1	11612.7.10	232245	1726-27	4909.18		98192
							1701-2	5564.10.10	111287	1727-28	3692.2.9		73841.8
							1702-3	6078.8.10	121565.8	1728-29	1205.17.10		24111.8
							1703-4	10381.18	207632				

TABLEAU 5. - MESSINE: RAPPORT DES GABELLES ET EXPORTATIONS DE SOIE.

écus (ou 62000) en 1574-75; deux affermages, l'un pour 66071 écus en 1586 (pour 5 ans), l'autre pour 65000 en 1591 (pour 3 ans). Simples données d'approche, desquelles nous pourrions rapprocher le montant des importations livournaises¹.

A la fin du siècle, nos sources se font au contraire plus précises. A la suite de longues tractations avec Madrid pour le rétablissement de ses privilèges fiscaux, Messine obtient en octobre 1591 l'abolition de la double gabelle de 1562-65 contre le versement d'un « donativo » exceptionnel de 500000 écus, à 14 « tari » par écu, et non 12, « alla maniera che correano nelli stati di Castiglia », soit en fait 583333 écus 6 « tari » monnaie de Sicile. Contrainte d'emprunter (« soggiogare ») cette énorme somme, elle se voit autorisée, pour en payer les intérêts, à établir une gabelle de 4 « denari » par « quartuccio » de vin vendu dans la ville, et surtout une gabelle de 25 « grani » par livre de soie exportée par son port: pour en garantir le rapport, un ordre royal lui assure le monopole des exportations sur toute la façade côtière du nord et de l'est, de Termini à Syracuse.

Nouvelle alerte en 1612 quand, d'accord avec le Parlement, le duc d'Ossuna, décide de doubler cette gabelle d'une autre, identique, pour le compte du souverain; en 1616 Messine doit se résoudre à payer son exemption d'un nouveau « donativo » de 180000 écus, pour laquelle elle crée une seconde gabelle de 5 « grani » par livre de soie, qui porte la charge totale à 30 « grani »².

Du rapport de ces deux gabelles, nous possédons une série complète pour les années 1592-1729³. C'est elle dont nous publions ici le tableau (5). Sa lecture exige quelques précisions.

¹ F. Braudel et R. Romano, *Navires et marchandises à l'entrée du port de Livourne (1547-1611)*, Paris, 1951, graph. IV, p. 101 et tableau 7, p. 114: importations des années 1577-85 et 1590-93.

² B. C.-P., QqG 47, ff. 461-464v.

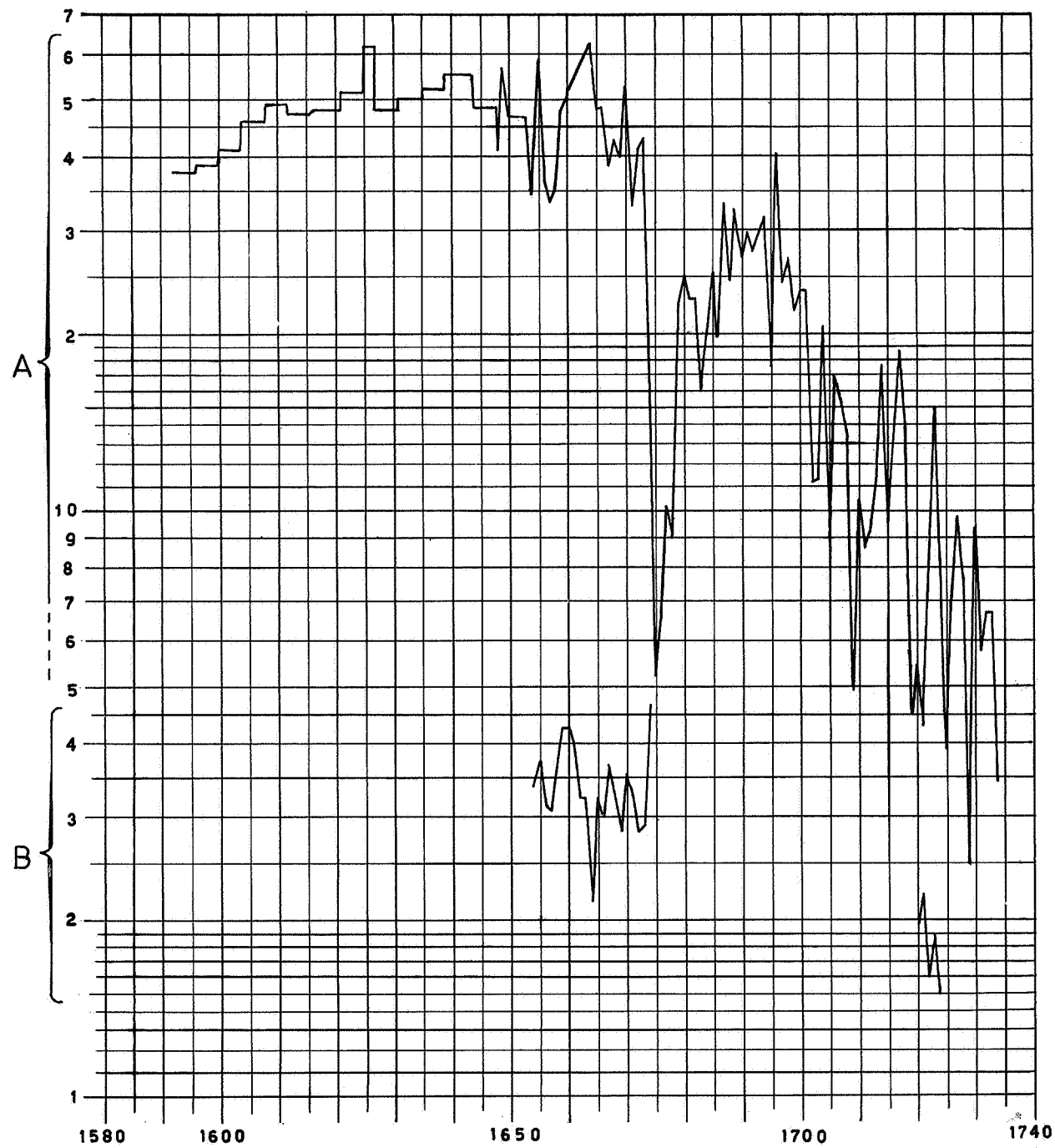
³ *Ibid.*, ff. 341v-342v et 472v-475. Ce tableau, dressé vers 1730 pour l'administration autrichienne, a été résumé par U. Dalla Vecchia, *op. cit.*, p. 87-88 (de 1600 à 1671), et partiellement publié par M. Petrocchi, *op. cit.*, p. 72-74 (1650-1674). Il n'a jamais à notre connaissance été publié intégralement. Nous en avons confronté les chiffres avec une copie partielle (1592-1621) provenant du Staats-Archiv de Vienne, communiquée par Monsieur F. Braudel. Les chiffres des années 1592-1678 ont été convertis par nous en livres de soie.

Ces gabelles frappent aussi bien la soie grège (« seta cruda di man-ganello ») en écheveaux (« a matassa ») que dévidée et filée (« operata », en poil, trame ou organsin: seta « torta » précise le document autrichien) ou teinte « in sapone bianco » (la cuisson avec du savon blanc constitue l'opération préalable à tout travail de teinture: entraînant une diminution de poids d' $\frac{1}{4}$ environ, elle pourrait fausser l'interprétation de la série si toutes nos sources ne précisaient que la majeure partie de la soie s'exportait grège). La soie étant tirée sur les lieux de production, dévidage, filature et teinture représentent l'apport de Messine à l'élaboration de la matière première.

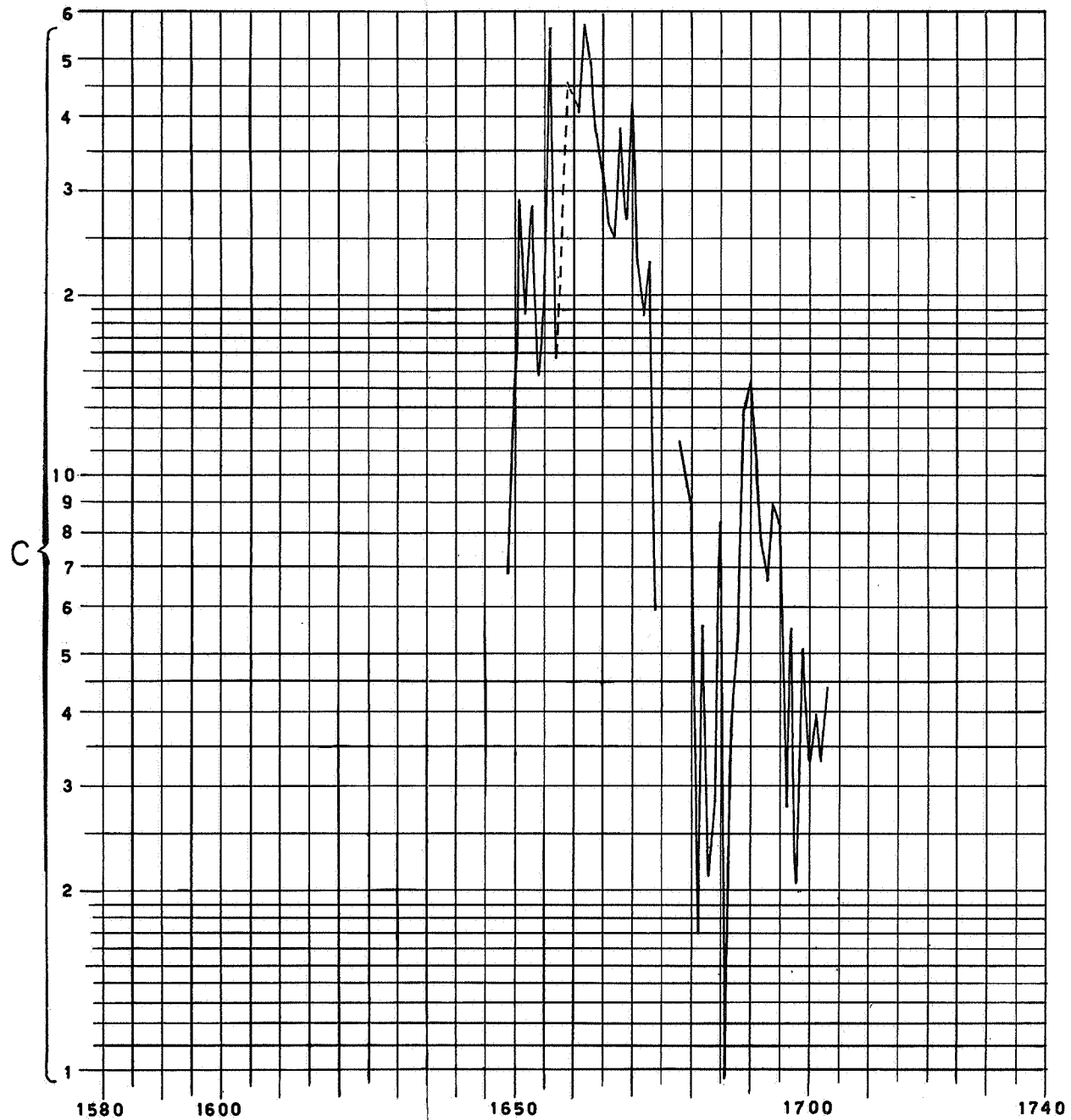
De 1592 pour la première et 1617 pour la seconde au 31 août 1678, ces deux gabelles sont affermées, normalement, jusqu'en 1653, pour des périodes de quatre ans, d'année en année ensuite: ceci dans le cadre de l'année ordinaire, du 1^{er} janvier au 31 décembre. Une seule exception: les années 1625-26 où, faute de preneur, elles furent gérées directement, « in collettoria ».

Après 1678 au contraire, et l'échec de la révolution de Messine, les deux gabelles sont confisquées au profit de la « Real Corte », en même temps que celle de 4 « grani » sur le pesage. Administrées « in economia », elles nous fournissent désormais des chiffres plus précis: avec leur rapport sont indiquées les quantités de soie effectivement exportées, mais dans le cadre de l'année d'indiction, du 1^{er} septembre au 31 août. Sans effet sur la longue durée cette modification rend plus difficile l'étude d'une année précise: malgré les franchises de la foire, la production n'était certainement pas exportée totalement avant le 31 août, alors qu'elle avait toute chance de l'être avant le 31 décembre.

Dernière remarque: ces gabelles frappent toutes les soies qui s'exportent par Messine « per fuori regno », quelle qu'en soit la provenance. Et d'abord celle de la Calabre voisine: autre grand producteur de soie grège, largement sous la dépendance économique de Messine, elle trouve dans cette ville le débouché normal de ses produits. Dans quelle mesure tourna-t-on la difficulté en laissant à Reggio la soie calabraise pour la vendre de Messine, mais sans l'y transporter effectivement? L'hypothèse est vraisemblable, mais aucun document ne nous renseigne directement sur ce point, alors que de nombreux textes et de nombreuses mesures du Sénat de Messine dénoncent la contrebande par les petites escales



GRAPH. 1: A - EXPORTATIONS DE SOIE
 B - IMPORTATIONS DE SOIE



(Graph. G. Basciano)

MESSINE (source: tabl. 5).
 DAVANNE (source: tabl. 2)

du détroit, côté sicilien¹. Moins précis pour la Sicile, le tableau des exportations (5) y gagne en signification plus générale pour l'extrême sud de l'Italie. Car on peut accepter comme probable la solidarité, dans l'évolution de la production, entre les deux rives du détroit: réelle, elle est l'œuvre de Messine.

La courbe déduite de cette série fiscale (cf. graph. 1) illustre le mouvement de longue durée des exportations. Les affermagés des années 1591-1678 ont été convertis en livres de soie: dans le cas des discordances entre les deux gabelles, nous avons retenu le chiffre qu'on peut déduire du total. L'exemple de l'exploitation directe des années 1625-26 (100000 livres de plus que pour les deux affermagés antérieur et postérieur) suggère l'ampleur du décalage probable entre les chiffres ainsi calculés et les exportations réelles. A voir les comptes de l'année 1664, cet écart est allé diminuant: est-ce cette incertitude du bénéfice qui a entraîné la méfiance des candidats, et la réduction du temps des affermagés?

Telle quelle, cette courbe permet de distinguer plusieurs phases:

— Une hausse (dont nous ignorons le début), d'abord très rapide (1592-1610), puis ralentie, avec le « sommet » anormal de 1625-26, mais aussi le creux des années 1626-31, qui vient plafonner vers 1640.

— Un palier couvrant les années 1640-70, avec même une légère tendance à la baisse. Bien que le maximum absolu soit atteint en 1664, les écarts en creux l'emportent, et la moyenne des trente années se situe autour de 450000 livres.

— Après la quasi-interruption de 1674-78, due aux événements politiques, et une reprise culminant en 1696, un effondrement régulier, jusqu'à la fin de notre série. De 1670 à 1728, si l'on élimine les années de guerre, la baisse apparaît continue, malgré le profil en dents de scie de la courbe.

Les documents et la place nous manqueraient pour étudier année par année ces irrégularités. Nul doute que des causes politiques et militaires n'aient largement influé sur les variations à court terme d'un trafic aussi sensible. D'autres aussi, comme la célèbre éruption de l'Etna

¹ M. Petrocchi, *op. cit.*, p. 29 et 48-50.

en 1669, qui comble en partie le port de Catane, et pourrait contribuer à expliquer le petit « sommet » de 1670: la baisse commencerait alors après 1664. Mais tous ces événements n'expliquent assurément pas le mouvement de longue durée. C'est la valeur de ce dernier qu'il s'agit pour nous d'apprécier ici: cette courbe constitue-t-elle une simple série commerciale, ou illustre-t-elle, au moins approximativement, l'évolution de la production de la soie sicilienne?

La première partie de la courbe — la phase de hausse — présente peu de difficultés. Quand la hausse a-t-elle commencé? Les affermages de la première gabelle indiquaient une certaine stabilité, sinon un repli, dans les années 1570-1591, où pourtant la guerre entre l'Empire ottoman et la Perse a dû gêner les arrivages de soies du Levant. Ce palier a-t-il succédé à un temps de forte augmentation? Le chiffre de 300000 livres donné par Maurolico pour le milieu du siècle le suggère: ce type d'estimation tend plus souvent à exagérer la réalité qu'à la minimiser. A partir de 1592 au contraire, la situation est plus nette, et la hausse difficilement contestable. Le monopole de 1591 (de Syracuse à Termini) ne marque pas en effet une extension sensible de celui dont bénéficie Messine sans doute dès 1565: aucune concurrence véritable ne le met d'ailleurs, à cette date, sérieusement en cause. Faut-il chercher les causes de cet essor du côté des autres fournisseurs de matière première? Notons que la décade 1600-1610 voit l'effondrement des importations de soie du Levant à Venise¹.

Deux exemples:

Taormine et Calatabiano.

Deux exemples feront ressortir, par comparaison, les problèmes que pose, après

1640, l'interprétation de notre courbe.

Nous disposons pour Taormine, centre important de production et de commercialisation de la soie, d'une liste, presque complète de 1649 à 1703, des quantités transportées de cette ville à Messine (tableau 6). Mais, à part quelques décalages (*maxima* de 1662 au lieu de 1664, de 1690 au lieu de 1696), elle suit presque exactement, aggrave même le mouvement de la courbe de Messine (cf. graph. 1).

¹ D. Sella, *Commerci e industria a Venezia nel secolo XVII*, Rome-Venise, 1961, p. 111-113, *Appendice C*: de 1733 balles en 1600-1601 à 192 en 1610-1611.

Aux portes de Taormine, les archives des Palagonia nous fournissent un ensemble assez continu sur le rapport de la gabelle de 2 « tari al man-

1617	5341.3	1667	25239	1688	5410
1649	6877	1668	38785	1689	12461
1650	15597	1669	26974	1690	14454
1651	28955	1670	42152	1691	11313
1652	18887	1671	23220	1692	7647
1653	28175	1672	18440	1693	6575
1654	14825	1673	23014	1694	8998
1655	19570	1674	5920	1695	8280
1656	56728	1678	11449	1696	2738
1657	15908	1679	10049	1697	5538.6
1659	45692	1680	8795	1698	2070
1661	40693. 11 ³ / ₄	1682	5545	1699	5149
1662	57893	1683	2168	1700	3340
1663	49426	1684	2825	1701	3951
1664	37365	1685	8302	1702	3325
1665	32330	1686	972.6	1703	4395
1666	26441	1687	3985		

TABLEAU 6. — IMPORTATIONS DE SOIE DE TAORMINE À MESSINE (en livres)¹.

ganello » à Calatabiano et Fiumefreddo. Sans contredire fondamentalement la courbe de Messine, cette série donne l'impression d'une baisse beaucoup plus modérée de la production².

1660	u. 64	1674	u. 110.12
1661-63	u. 60	1683-85	u. 95
1665	u. 130	1684	u. 105
1666	u. 103.11.3	1686-89	u. 105
1667	u. 90.3.10	1691	u. 95
1668	u. 107.15	1703-5	u. 90
1671	(u. 115)		

TABLEAU 7. — GABELLE DE CALATABIANO (2 « tari »).

De ces deux exemples, le premier exprimerait-il la force d'attraction de Messine, le second la concurrence de ports ou de centres industriels rivaux?

¹ A. S.-P., *Palagonia* 37, ff. 13 à 196.

² B. C.-P., *QqG* 47, f. 345.

Les variations du monopole de Messine. Pour l'après-guerre au moins la situation, sur le plan juridique, est nette. Dès 1679, après la confiscation des gabelles, l'obligation de transporter leurs soies à Messine est réduite aux seules « terres et cités du costretto et distretto » : soit, sans reprendre le détail de la contestation de frontières, une zone s'étendant de Milazzo-Pozzo di Gotto à l'Ouest à Sant'Alessio au Sud. Dans les années suivantes, Limina, Roccaforita, Taormine et ses « casali », Calatabiano, Fiumedinisi, toutes à la limite sud du « distretto », obtiennent du « Tribunale del Real Patrimonio » « leur liberté naturelle de transporter leurs soies où il leur plairait ». Très vraisemblablement l'effondrement des exportations de Messine exagère la baisse de la production¹.

Mais cette réduction n'est que le point d'aboutissement d'une longue controverse sur la validité de ce privilège, qui a commencé dès avant la guerre. En 1661, devant la « baisse du rendement des gabelles sur la soie » (qui gagent, ne l'oublions pas, de véritables rentes), Messine demande l'extension de son monopole à l'exportation de toutes les soies de Sicile : ce qu'elle obtient en 1663 contre un nouveau « donativo » de 300000 écus. Avantage de courte durée, car rapporté dès l'année suivante : très probablement il explique le maximum absolu de 1664².

La concurrence de Palerme. Le principal concurrent dont se plaint Messine à cette date n'est point Catane, mais Palerme, qui, « non contente d'avoir attiré à elle tout le commerce du blé » veut lui causer « il pregiudizio di toglierli la estrazione della seta ». Palerme accusée non pas de rivalité industrielle, comme Catane au siècle suivant, mais de modifier à son profit la structure interne du marché des matières premières de l'île, qui repose sur un partage tacite des zones d'influence : à Palerme le blé, à Messine la soie³.

Cette concurrence de la capitale est un fait relativement récent. Certes, dès le début du XVII^e siècle, les entrées de « fangotti » de soie, en provenance de Mistretta, Brolo, Naso, mais aussi de Catane, Acireale et même Messine, ne manquent pas dans les registres de la Doua-

¹ B. C.-P., QqE 48, 7.

² B. C.-P., QqG 47, ff. 461-464v.

³ *Ibid.*

ne¹. Mais elles s'accroissent très fortement à partir de 1634 : essor que ne suffit pas à expliquer le développement, réel, de la filature et du tissage de la soie à Palerme, résidence d'une part toujours plus large de la clientèle riche, aristocratie locale et marchands étrangers. Dans ces mêmes années, la foire de Santa Cristina, du premier au troisième dimanche de mai, se manifeste comme foire de la soie : c'est d'elle seule que parlera, au XVIII^e siècle, Arnolfini, voyageur florentin auquel nous devons une très précise description de la société et de l'économie siciliennes. Parallèlement les exportations de soie, manufacturée, mais surtout brute, se multiplient : 66699 livres sur 11 navires pour la seule année 1644².

Chiffres inférieurs à la réalité, à croire les réclamations de Messine, car l'habileté des marchands pour éviter les taxes utilisent parfois des détours curieux, en dehors de la pure et simple contrebande. Tel celui de Monreale, d'où les marchandises s'exportent ensuite par Palerme « en transit », sans payer aucun droit à la « Real Corte » : la douane de cette cité appartient à l'archevêque³. L'accusation n'apparaît pas totalement infondée, comme en témoigne la vente en cette ville, à la même époque, de 5816 livres de soie grège par Don Joseph Solima, marquis de Santa Marina et baron de Castania, à trois négociants, dont l'un possède son magasin à Monreale : il est bien peu probable qu'elles proviennent des environs⁴. Mais un tel détour doit supposer le transport par voie de terre, ce qui en limite la portée. Ainsi datée, la concurrence de Palerme suffirait-elle à expliquer le ralentissement de la hausse des exportations de Messine, puis leur effondrement ?

Faute d'une réponse plus précise, qui ne peut provenir que d'un dépouillement complet des « Responsali » de la « Segrezia » de Palerme, deux sondages dans ces mêmes registres, effectués au XVIII^e siècle, nous permettent une première appréciation⁵ : ils portent sur les entrées

¹ A. S.-P, Segrezia, *Responsali* 1599 (année 1600-1601).

² C. Trasselli, *op. cit.*, p. 251-254 : édité par les soins du même, G. A. Arnolfini, *Giornale di viaggio e quesiti sull'economia siciliana*, Caltanissetta-Rome, 1962, p. 54-80.

³ B. C.-P., QqG 47, ff. 461-464v.

⁴ A. S.-P., N. D., Francesco Seggio, V, 2818, 12 nov. 1656, ff. 191-192.

⁵ B. C.-P., QqG 47, ff. 346-346v.

de soie à la douane de Palerme: 338622 livres en moyenne de 1654 à 1674; 181218 de 1720 à 1724. A court terme (1664, 1674-78) cette série contrarie la courbe de Messine. A long terme elle en reproduit la tendance, mais fortement atténuée.

1654	l. 333840	1665	l. 326383	1720	l. 188552
1655	372013	1666	294539	1721	220417
1656	312794	1667	366703	1722	162626
1657	306511	1668	320899	1723	187856
1658	368276	1669	282214	1724	146640
1659	425899	1670	352781		
1660	426969	1671	323717		
1661	400582	1672	281955	Total	l. 906091
1662	325038	1673	285208		
1663	325230	1674	465718		
1664	213799				
		Total	l. 7111068		

TABLEAU 8. - ENTRÉES DE SOIE À LA DOUANE DE PALERME.

Ce décalage exprime la meilleure résistance de Palerme, qui continuera au XVIII^e siècle à améliorer sa position au point de l'emporter sur Messine même dans l'exportation de la soie¹: ceci sans transformation profonde dans la géographie de la production, qui demeure groupée dans le Val Demone. Phénomène décisif dans l'évolution d'une économie fondée sur l'exportation de matières premières brutes, et que doivent expliquer les cadres sociaux de la production: résidence de l'aristocratie foncière, Palerme attire à elle l'essentiel du commerce extérieur, et renforce son rôle de métropole coloniale.

Loin de suivre la révolte de 1674-78, cette concentration débute plus d'un quart de siècle auparavant. Contribue-t-elle à l'expliquer? Ce

¹ G. A. Arnolfini, *op. cit.*, p. 64-67: 350000 livres exportées chaque année, dont 90000 livres par Messine; seule la foire de Santa Cristina est mentionnée.

qu'elle met en cause dépasse en tout cas largement les horizons de la Sicile: les exportations de la soie par Messine sont liées depuis le milieu du XVI^e siècle à l'arrivée des caisses de réaux espagnols, dont une forte part gagne ensuite le Levant. Il paraît bien improbable que ce complexe trafic ait continué sans autre changement que l'inexplicable détour par Palerme.

La montée de Palerme invite ainsi à nuancer la courbe des exportations de Messine. Mais le découpage reste identique: à une phase de hausse qui vient culminer vers 1630-40 succède un temps de stabilité apparente (1640-70), où ce que perd Messine paraît gagné par Palerme; au-delà de 1670, même atténuée, la baisse demeure indiscutable. Pouvons-nous retrouver, à la production, une même périodisation?

III. - PROBLÈMES DE LA PRODUCTION

Prix de la soie, frais et rentabilité de la plantation des mûriers et de l'élève du ver à soie, salaires, cadres économiques et sociaux et « conjoncture courte » de la production, part des « gelseti » dans la propriété foncière et de la soie dans le revenu agricole: autant de problèmes mal connus, et dont les documents commerciaux ou fiscaux ne parlent guère. Nous avons tenté de les étudier à travers la comptabilité de deux des établissements jésuites de Messine: le « Collegio Primario » et le « Noviziato ». Commencant l'une en 1597, l'autre en 1603, les deux séries, fortement lacunaires dans la première moitié du siècle, sont ensuite plus complètes. Mais celle du « Collegio » s'interrompt en 1681, tandis que celle du « Noviziato » se prolonge pendant tout le XVIII^e siècle: nous l'avons suivie jusqu'en 1735. Elle nous a fourni les données les plus continues, celle du « Collegio » apportant compléments et éléments de confrontation¹.

¹ A. S.-P., Case ex-g., Messina, Collegio Primario, *Libri di Scrittura* 1 à 27 (1597-1681): les volumes suivants, qui figurent au catalogue, ont été détruits ou dispersés par la guerre. *Ibid.*, Casa del Noviziato, *Libri di Scrittura*, 1 à 18 (1603-1735). Les lacunes des séries, et les interruptions ou imprécisions de la comptabilité sont fréquentes. De plus nous ne possédons que pour de trop rares années à la fois le Livre de Caisse (« Libro Maggiore ») et le Journal.

Les quantités globales produites ne nous sont connues avec certitude que pour les années, trop rares, où elles sont comptabilisées sous le chapitre « Riposto di sete ». Aussi, des divers « gelseti » possédés par les deux établissements, et qui forment une part notable de leur fortune foncière, nous avons retenu ceux qui produisent les quantités les plus importantes et les plus régulières. Un seul pour le « Noviziato »: le « luoco grande » de Saponara, legs des années 1620 grossi jusque vers 1650 de donations et d'acquisitions, et qui s'étend sur les territoires voisins de Venetico et Rometta. Quatre pour le « Collegio »: deux sur le territoire de Messine, « La Carrubara » et « Castellaccio »; un à Zaffaria; le dernier, « lo Sciglio », à Fiumedinisi.

Cadres généraux de la production. La description qu'en donne vers 1550 Giulio Filoteo degli Omodei, pour la région de Messine, montre la stabilité des conditions techniques: l'étape essentielle en demeure le « nutricato », d'avril à juin, avec des feuilles de mûrier (« gelsi » ou « mori ») des vers nés de la semence (« verme »). La « fronda » représente environ la moitié du prix de revient global: son propriétaire domine normalement l'ensemble des opérations de l'élève, jusqu'à la commercialisation du produit¹.

Il peut bien sûr se contenter de la vendre, cueillie ou non, ou de l'affermier contre argent, comme le fait le « Collegio » de 1599 à 1615-20. C'est une garantie² de revenus réguliers: le mûrier n'exige que des travaux minimes de bêchage que peuvent effectuer à peu de frais « garzoni » ou « giornateri », et il fournit une récolte assez constante pour être affermée pour plusieurs années, sur la base d'une estimation « par deux amis communs »². Mais le cas paraît rare, et très vite, achats et ventes de « fronda » se limitent à des opérations d'appoint.

Extrême inverse: le « nutricato in conto proprio ». Le propriétaire assure tous les frais, et recueille tous les bénéfices de la production. Le « Collegio » procède ainsi à Zaffaria en 1624-30, au « Sciglio » entre 1624 et 1659. Le « Noviziato » y recourt pour une part de sa production

¹ Giulio (Antonio) Filoteo degli Omodei, *Descrizione della Sicilia*, in *Biblioteca storica e letteraria di Sicilia*, XXIV (2^e sér., VI), publiée par G. di Marzo.

² G. A. Arnolfini, *op. cit.*, p. 55.

à Saponara à partir de 1697. Mais les contrats avec des « mitateri » paraissent revenir plus fréquemment: ils s'adaptent mieux aux exigences de l'exploitation, rarement une monoculture, et permettent l'entretien des vignes, des autres arbres fruitiers, ou des lopins de terre à blé qui accompagnent les mûriers.

Ces contrats peuvent se regrouper en deux grandes catégories. Des baux à part de fruit assurent $\frac{2}{3}$ ou $\frac{3}{5}$ de la soie produite au propriétaire, qui couvre un pourcentage correspondant des dépenses du « nutricato »: au paysan d'entretenir les mûriers, de cueillir les feuilles, de nourrir les vers, et le cas échéant d'accroître la plantation (contrats *ad migliorandum*, *ad beneficandum*). Seconde possibilité: les mêmes travaux restant à leur charge, ainsi que les frais du « nutricato », les « mitateri » versent, en échange de la « fronda », une quantité fixe de soie: 1 livre pour 4,5 ou 6 sacs de feuilles.

Ces diverses formules juridiques, « Collegio » et « Noviziato » les ont utilisées tour à tour. Elles ne doivent pas masquer la diversité des cas particuliers. Retenons cependant que, passées les années 1600-1620 (années de hauts prix de la « fronda »), ils sont toujours intéressés à la production, et vendeurs de soie grège. Outre leur part propre ils commercialisent également le plus souvent celles de leurs paysans, en remboursement des avances en argent et en nature (blé, vin, paiement des gabelles et des frais du tirage de la soie) faites au cours de l'année: tout se résume, à la fin d'août ou de septembre en un jeu de compensations (tantôt positives, tantôt négatives, mais dont on ne peut malheureusement isoler la soie) entre deux comptes, « Riposto di sete » et « Soccorso di mitateri ». Le jeu des avances sur récoltes explique la concentration de la matière première entre les mains des propriétaires fonciers: elle apparaît encore plus complète sur les terres baronales où la soumission juridique aggrave la dépendance économique.

Le mouvement des prix. De l'ensemble des prix de vente de la soie regroupés dans le tableau 9, nous avons retenu, pour dresser le graph. 2 la série la plus continue: celle de Saponara; les possessions du « Collegio » nous ont servi seulement à en combler les lacunes. Le parallélisme général des diverses séries ne doit pas surprendre: les ventes s'effectuent normalement à Messine, presque en même temps (juillet-août), sinon toujours en foire, au moins jusque vers 1680-90; au-delà, les

marchés tardifs deviennent plus fréquents, conclus en novembre-décembre, et même l'année suivante. Mais ce parallélisme n'interdit pas les discordances de détail, que doivent en partie expliquer des différences de qualité toujours difficiles à discerner; celles-ci nous ont fait préférer l'homogénéité de la source à tout calcul de moyenne¹.

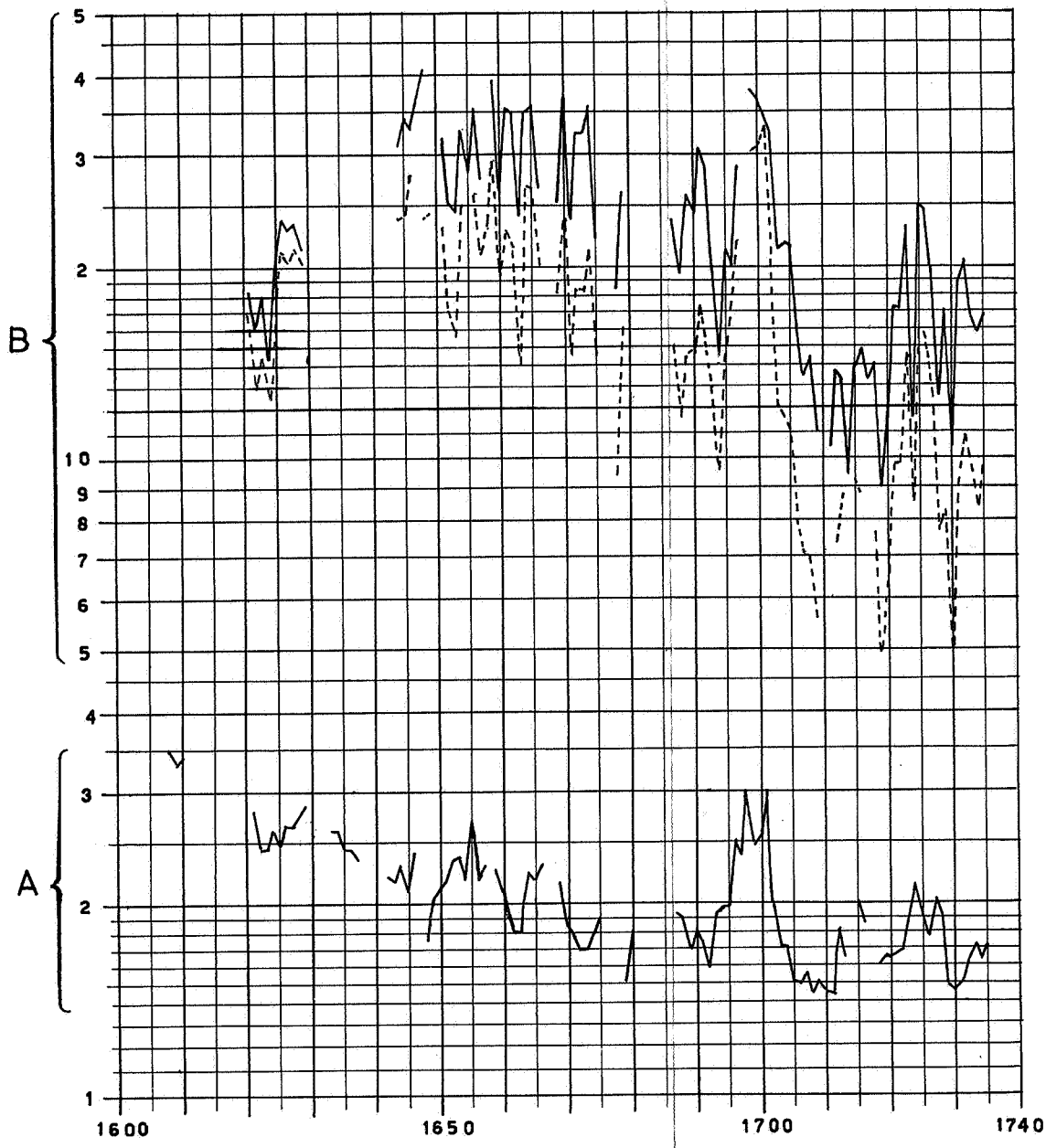
Malgré ses lacunes, la courbe révèle une baisse séculaire presque continue (1608-10 à 1708-11) qu'interrompent un palier (1645-68) et un cycle d'une violence «extra-ordinaire» (1692-1705). Les autres cycles nettement délimités (1648-62; 1663-72; 1710-20; 1721-30) présentent, par comparaison à ce dernier, des écarts beaucoup plus modérés. Mais leurs causes et leur nature véritable nous échappent: sauf en année exceptionnelle, les accidents climatiques, les variations de la récolte de «fronda», ne paraissent y avoir joué qu'un rôle très réduit sinon nul.

Production et produit brut. La solidarité des trois courbes — prix, production, produit brut — dans le mouvement à court terme constitue en effet la règle: dans l'ensemble, et malgré certains décalages, «creux» et «sommets» coïncident. Elle ne doit pas surprendre d'une production — on serait tenté d'écrire une culture — aussi spéculative, aussi nettement orientée vers le marché que celle de la soie. L'effondrement des prix provoque, l'année même ou l'année suivante, l'abstention de «l'éleveur», leur essor le sollicite: comme les modernes producteurs de matières premières, il subit les variations de la demande extérieure; plus qu'à Messine ou Palerme, la clef se trouve à Livourne et Lucques, à Gênes et à Lyon.

Mais le parallélisme n'est pas absolu. La modération des écarts intracycliques des prix lie étroitement la courbe du produit brut à celle de la production; en cas de discordance, comme en 1670-75, elle suit cette dernière. La courbe du produit brut n'accuse ainsi le contre-coup des variations de prix qu'à travers celles des quantités produites.

Or la courbe de la production, dans son mouvement long, garde par rapport aux prix une certaine autonomie: ce sont ces décalages qu'il nous importe ici de faire ressortir.

¹ Les prix ont été laissés en monnaie de compte: de 1609 à 1734, la monnaie sicilienne reste stable.



Légende de B:
 — Production.
 - - - - Produit brut.

(Graph. G. Basciano)

GRAPH. 2: PRIX (A), PRODUCTION ET PRODUIT BRUT (B) À SAPONARA (source: tabl. 9 et 11).

Année	Zaffaria	Castellaccio	Carrubara	Sciglio	Saponara	Année	Zaffaria	Castellaccio	Carrubara	Sciglio	Saponara
1599			(25.10)			1660	21		22.10	22	21.7
1606	28.15					1661		21.10	21.10	20	19.5
1607						1662	18	18	18	17	18
1608	35.	33.10	35			1663	20	20	20	20	18
1609	30	30	33.10			1664	24	24	24	22.12	22.12
1610			(34.2)			1665	24	24	24	23.17	22
1611-18						1666	24	24	24	23	23
1619	28				28	1667	23.10	22.10	23.10	23	
1620	(28.10)	(28.10)			24.10	1668	24	24	24	20	
1621					24.10	1669	24.10	24.10	23.10	23.10	21.15
1622					24.15	1670	20	20	20	18	18.17
1623			27		26	1671	19	19	19	17.6	18
1624	27		27	27	26	1672	18	18	18	18	17
1625	24.15		24.15	24.15	24.11	1673	17	17	17	18	17
1626	26		26	26	26.10	1674	18	18	18	18	17
1627					26.10	1675	18	18			19.3
1628	26.10	26.10	26.10	27	27.4	1676		22.14			
1629	28.7	27	28	28.10	28.10	1677
1630	(24.8)	24.10	25	(26)		1678					15
1631		26				1679	17.17	17.17			18.6
1632		(24)				1680	19.7	18	20	18	
1633		26.14	26.14	26		1681	20	20	20	17	
1634			26.17	26							
1635			23.6	24.8							
1636			(24.15)	(24.15)							
1637			(23.15)	(23.15)							
1638-41											
1642					22						
1643					21.10						
1644	19.10		19.8	18.15	(23.2) ?	1682-86	...	1703	17	1720	16.9
1645	19.6	20	18.14		(21.12)	1687	19.2	1704	17	1721	16.12
1646					24.7	1688	19	1705	15	1722	16.18
1647						1689	16.18	1706	15	1723	19.5
1648	18				17.10	1690	18.5	1707	15.10	1724	21.8
1649	18				20.4	1691	17.5	1708	14.10	1725	19
1650	24.10				23.5	1692	15.15	1709	15	1726	17.15
1651	22.11	22.11		22.11	22	1693	19.8	1710	14	1727	20.7
1652	23.5	23.10	23.10		23.5	1694	19.14	1711	16.4	1728	19
1653					23.15	1695	19.18	1712	18.6	1729	14.16
1654	22	21	21	22.15	21.15	1696	25	1713	21.13	1730	14.10
1655	26	26	26	29.7	27.7	1697	23.14	1714	...	1731	15
1656	23.5	21	21	23.6	21.15	1698	30	1715	20.3	1732	16.4
1657	24.9	24.10		23.8	23.12	1699	24.14	1716	18.9	1733	17.4
1658	15.6	15.6	15.6	15.6	19	1700	25.9	1717	1734	16.4
1659	24	24	24	24	22.16	1701	29.5	1718	16	1735	17.9
						1702	20	1719	16.10		

TABLEAU 9. - PRIX DE VENTE DE LA SOIE (« tarò » par livre).

— 1599-1610: hausses de la production et des prix vont de pair. Témoin ce tableau des ventes de « fronda » de trois des quatre domaines du « Collegio », à un moment où celui-ci s'occupe peu de « nutricato » (tableau 10).

Année	Carrabara			Castellaccio			Zaffaria		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3
1599	241	t. 4	u. 32.4		t. 4		67		
1600		t. 4	u. 30.14				72	t. 3	u. 7.6
1601	309	t. 4	u. 41.6			u. 25			u. 8
1602	287	t. 4	u. 39.28	300	t. 4	u. 40	100	t. 3.5	u. 10.25
1603	450	t. 4	u. 60	361	t. 4	u. 48.4			u. 10
1604	440	t. 4.10	u. 65.11	404	t. 4.10	u. 59.20			u. 10
1605	438	t. 4.10	u. 73.6	453	t. 4.10	u. 67.28	130	t. 4	u. 17.10
1606	(330 ½)	t. 5	(u. 53.1)	(315)	t. 5	u. 51.25	134	t. 4	u. 17.26
1607		t. 5							
1608		t. 5							
1609									
1610	429	t. 5.15	u. 78.12	481	t. 5.15	u. 92	95	t. 5	u. 15.25

TABLEAU 10. — VENTES DE «FRONDA» (1599-1610).

— 1620-50: même si les sommets des années 1608-10 ont enregistré le tarissement temporaire d'autres sources de matières premières, la baisse des prix est nette à partir de 1630. Mais, sauf à Zaffaria, les quantités produites se maintiennent ou s'accroissent. Dans le cas de Saponara, où la hausse est la plus évidente, celle-ci ne dérive qu'en partie de l'extension du domaine: les dépenses de plantation de mûriers sont fréquentes et régulières dans les années 1640¹, et les achats de « gelseti » témoignent eux aussi dans le sens d'une croissance. Tout se passe comme si le produit brut avait été maintenu et accru, malgré la baisse des prix, par l'augmentation de la production.

¹ A. S.-P., Case ex-g., Messina, Noviziato, 6, f. 61: A Saponara, « 75 chiantimi di celsi per beneficare detto luogo » (29 févr. 1644); « 78 chiantimi di celsi » (20 févr. 1645); « per piantar olivi, celsi e rimundare gl'alberi » (28 janv. 1646), etc. D'après Arnolfini, *op. cit.*, p. 55-56, le mûrier commence à produire la 4^e année, et atteint vers la 8^e son plein rendement, qu'il conserve une trentaine d'années.

— 1650-75: toutes les courbes (cf. graph. 3) indiquent le plafonnement des quantités produites: entre 1650 et 1660 pour Zaffaria et Carrubara; entre 1660 et 1670 pour Castellaccio et Saponara¹. A partir de 1668, la baisse des prix entraîne celle du produit brut; l'écart entre cette courbe et celle de la production s'accroît.

— Après 1680: la documentation, réduite désormais au « Noviziato », ne permet guère plus que des hypothèses. On ne peut s'empêcher pourtant de souligner la solidarité retrouvée des trois courbes: ceci tant dans la baisse longue qui se poursuit jusqu'en 1710-11 que dans le cycle 1692-1705 et dans les deux cycles ultérieurs: ceux-ci marquent-ils le début de la reprise? Notre série s'interrompt trop tôt pour permettre de le dire.

Coût de production et profit. Déduire directement le coût de production de nos livres de comptes comporterait de multiples risques d'erreur. Trop d'éléments peuvent ne pas y figurer, ou n'y figurer qu'incomplètement: notamment tout ce qui (blé, vin, bois) peut venir du domaine lui-même. Mais une requête des consuls de l'« Arte della seta » de Messine, en 1741, contre une décision royale d'augmenter fortement les salaires, nous permet d'en prendre la mesure. Soit pour une livre de soie, les frais suivants².

« Fronda »	Elève	Tirage	Fiscalité
4 sacs: t. 16 cueillette: t. 3.12	½ cantar de bois: t. 0.17.3 Dépenses de matériel: t. 1 Travail (avec nourriture): t. 2.8	Maître et disciple t. 2.8 Serviteur t. 0.8 Nourriture des trois t. 1.4 60 rot. de bois t. 1.1 « Ramaglia » t. 0.4	gabelle: t. 0.4
Totaux t. 19.12	t. 4.05.3	t. 5.5	t. 0.4
Total général: t. 29.6.3			

¹ Au « Sciglio », la baisse apparente est due au passage du « nutricato in conto proprio » au bail à part de fruits.

² B. C.-P., QqG 41, 26 mai 1741, f. 474: les chiffres sont donnés pour

Année	Saponara		« Riposto di sete » ¹		Année	Saponara		« Riposto di sete » ¹	
	Livres de soie	Prix	Livres de soie	Prix		Livres de soie	Prix	Livres de soie	Prix
1621	183.2	171			1688	185.2	117.8.3	400.8	253.22.13
1622	161.5	131.24.14			1689	258	145.10.11	560.9	315.26.13
1623	178	144.20			1690	243.9	148.09.10	519.3	315.26.6
1624	144.4	124.23.11			1691	308.2	173.5.17	659.3	377.24.10
1625	207	169.11.17			1692	289.8	152.2.5	583.1	306.4.4
1626	238.15	210.18			1693	197.5	127.10.14	387	250.7.16
1627	232	204.28			1694	146.7	96.7.14	402.5	264.5.14
1628	236	213.29.4			1695	212.6	141	493.1	321.24.15
1629	216.8	205.25			1696	203.7	169.20.1	453.3	377.21.4
1630-43			1697	287.10	227.12.12	591.1	466.28.12
1642	(167.23.7)			1698	512.2	513.13.15
1643	380	272.10			1699	380.12	304.2.5	680	559.26
1644	309	238.10.5			1700	363.3	308.6.5	573.7	486.18.12
1645	340.4	240.0.1			1701	(343)	335.22.6	600	585.29.9
1646	331	268.28			1702	(325)	216.21.13	588.2	392.0.16
1647	364.1	257.26.13			1703	(216)	122.17	406.10	230.16
1648	409.9	239.24.14			1704	(219.6)	117.2	395.5	210.27.6
1649	222.26.6			1705	(215)	107.15.2	412	208
1650			1706	(168)	84.5.18	339.8	169.25
1651	317.10	(232.11.6)			1707	(135)	69.29.12	436.2	185.14.2
1652	253	176			1708	(145)	56.29.13
1653	196	155.11.1			1709	(113)
1654	327	237.2.5			1710	(57.17.4)
1655	283.6	258.13.3			1711	106.8	73.26
1656	358	259.16.10	358.3	262.20.15	1712	138.6	73.26
1657	376	213.14.18			1713	133	88.25
1658	233.24			1714	95.1
1659	389.3	296.16.6			1715	138.5	92.8.6
1660	266.10	189.27.15			1716	147.10	88.21
1661	354.9	227.18.8			1717	133
1662	348	208.24	463.10	274.7.10	1718	142.8	76.2.13
1663	236.4	141.24	307.2	184.9	1719	89.4.2	49.4.14
1664	353.6	266.9.2			1720	118	64.22.7
1665	339.8	263.22.13	472.2	343.8.16	1721	173.4	95.27.6	268.5	132.6.1
1666	264.7	202.25.10	487.10	371.10	1722	173.2	97.19.14
1667-68	1723	230.8	148.3.10	308.6	200.15.15
1669	252	182.21	1724	118.8	86.9.14
1670	368.4	235.24.14	1725	250.3	158.4.15	350	227.16.4
1671	238.6	143.4.2	474.2	285.14.10	1726	246.10	146.26.16	321.3	197.26.16
1672	326.1	184.23	624.9	373.3.12	1727	188.5	127.27.7	238.9	163.4.7
1673	325.2	184.8	644.4	365.17.16	1728	126.1	79.26.7	216.10	137.10.12
1674	353.4	212	606.2	371.26.10	1729	169.10	85.23.10	279.9	143.23.2
1675	223	146.19.19	392.9	257.7.10	1730	107	51.21.10	215	107.16.11
1676-77	1731	188.4	94.5	307.3	153.18.15
1678	186	93	227.4	123.15.10	1732	203.4	109.24.14	320.11	173.8.17
1679	263.6	160.22.11	487.5	297.1.5	1733	179.9	99.1.6	288.5	165.10.15
1680-86	1734	158.7	85.19.1	258.10	139.23.2
1687	239.10	152.21.17	514.9	327.22.23	1735	170.2	98.29.8	315	184.22.8

¹ Au titre « Riposto di sete » figure normalement toute la soie du « Noviziato », et aussi celle des « mitateri »: mais la règle n'est pas absolue. D'où le caractère approximatif de ses chiffres. Au titre de Saponara figure seulement la part revenant au « Noviziato »: $\frac{3}{5}$ jusqu'en 1697, date à partir de laquelle une part de la production est désormais assurée « in conto proprio ».

TABLEAU II. — PRODUCTION ET PRODUIT BRUT (« NOVIZIATO »).

Les poids sont exprimés en livres et onces de soie (1 livre = 12 onces); les prix en onces, « tari », « grani ». Les parenthèses indiquent les chiffres qui ne figurent pas directement dans la source, mais ont été calculés par nous à partir des éléments voisins.

Malgré l'exagération très vraisemblable de certains chiffres, ce document rassemble toutes les dépenses qui figurent dans les comptabilités étudiées. Surtout le rapport qu'il permet d'établir entre les divers grands « chapitres » paraît bien correspondre à la réalité, telle que nos autres sources le laissent entrevoir:

- « Fronda »: $\frac{1}{2}$ du prix total, et $\frac{2}{3}$ avec la cueillette.
- Elève et tirage: environ $\frac{1}{6}$ chacun.

Seule la part de la fiscalité varie selon les lieux et les personnes: dans l'ensemble elle s'accroît fortement entre 1610 et 1640.

Or tous les frais que nous pouvons suivre apparaissent d'une remarquable stabilité. Les salaires: le tarif de la « maestia » par livre reste partout à t. 1 et t. 1.4 selon les lieux. La nourriture (pain, vin, thon), si l'on laisse de côté ses fortes variations des années de disette, oscille, du début à la fin du siècle, entre t. 4 et 4 $\frac{1}{2}$ par jour, le cantar de bois entre t. 1.10 et t. 1.15. L'élément le premier touché par la baisse des prix de vente est donc la valeur de la « fronda », c'est-à-dire, dans le cas du propriétaire exploitant directement, la rémunération du capital immobilisé.

D'où sa réaction très normale de réduire la part des frais à sa charge, tout en restant producteur de soie: les oscillations de son cours demeurent plus rémunératrices que la simple vente de la « fronda », abandonnée à partir de 1615-20. Après 1651, l'association avec des « mitateri » est partout préférée aux « nutricati in conto proprio » qui ne reparaisent qu'après 1697. Les baux à part de fruits laissent à la charge du propriétaire les $\frac{2}{3}$ ou les $\frac{3}{5}$ des frais de matériel et de tirage. Ceux de rapport fixe le dégagent de toute dépense.

Dans la même perspective la fiscalité des années 1612-38 vient frapper un profit déjà touché par la baisse des cours: dans le nord-est

la production d'une journée de travail du « maître », fixée à 5 livres. Beaucoup moins précis, Arnolfini (*op. cit.*, p. 64-67) donne un total de 11 $\frac{1}{2}$ « tari », dont t. 6.15 pour la « fronda »; il souligne d'autre part la constance des dépenses, que l'année soit ou non fertile, « consistendo la fertilità quando non succede veruna mortalità del nudricato, e quando le gallette riescono di ottima qualità ». Nos sources ne nous renseignent pas sur ces accidents du « nutricato »: seulement quelques mentions de tempêtes ayant emporté une part des feuilles.

de l'île les « tumultes » de mai-juin 1647 qui gagnent alors de place en place dans toute la Sicile prennent figure d'émeutes de la soie. Partout la foule qui manifeste aux cris de « à-bas les gabelles et vive éternellement le Roi d'Espagne » refuse de payer les taxes sur le pain, mais aussi sur la soie, plus récentes, et aggravées par les excès des « fermiers »¹.

Nul doute dans ces conditions qu'autant et plus que celui du propriétaire le revenu paysan ne soit au long du siècle durement comprimé. A-t-il bénéficié en contrepartie d'une amélioration des baux en nature? Certaines de nos données semblent le dire: $\frac{2}{5}$ à partir de 1651, au lieu d' $\frac{1}{3}$ avant; 1 livre pour 6 sacs en 1673, contre 1 pour 5 en 1657. Ajoutons-y la grande stabilité des « mitateri »: plusieurs, les plus aisés il est vrai, ou au moins les plus forts producteurs, restent en place trente ou quarante ans. Mais les documents nous manquent pour nuancer comme il conviendrait une étude de la paysannerie de la soie.

Cette contradiction du profit, dont propriétaire et paysan ont supporté chacun leur part, même inégale, il faudrait pouvoir la comparer avec l'évolution des principales cultures rivales: arbres fruitiers, et surtout vigne, bien plus que le blé, sur les terres montagneuses du Val Demone. Une seule série de vingt ans (1658-77), pour une propriété du « Noviziato » voisine de Messine, montre la stabilité relative du rapport de la soie, qui ignore les violentes oscillations de celui de la vigne. Elle ne permet pas de se prononcer sur la longue durée². Plus encore que la soie, une culture consommatrice de main-d'œuvre comme la vigne, en un XVII^e siècle aux salaires nominaux stables, a dû accuser le contre-coup des variations de prix.

L'exemple de la soie nous révèle au contraire de nets décalages entre les diverses courbes, et l'autonomie, dans certaines limites, du mouvement de la production. La part relativement faible des frais de

¹ A. S.-P., Real Segrezia, *Incartamenti* 1653: Acireale, f. 562. 1654: Militello, f. 182; Mirto, f. 192; Patti, f. 365; San Marco, f. 512. Il ne faut bien entendu accepter qu'avec précaution ces rapports, transmis le plus souvent par les « giurati », qui se sont hâtés de suspendre les gabelles sur la soie (qu'ils payent comme producteurs, et qui appartiennent fréquemment, nous l'avons vu, au « baron »), non celles sur la mouture et le pain, régulièrement affermées à l'intérieur de l'Université...

² Chiffres concernant le « luogo dietro il Noviziato »: « entrées » venant du « Riposto di sete » et de la « Cantina di vino ».

main-d'œuvre, le caractère durable d'un investissement d'entretien peu coûteux en sont sans doute les principales causes. Les plantations des années 1600-10 ont dû alimenter la lente hausse de la production jusque vers 1640, les bas prix du vin vers 1635-40 encourager leur renouvellement à cette époque: simple hypothèse. Mais est-ce un hasard si dans nos comptabilités, il est vrai, fort incomplètes, les plantations de mûrier paraissent s'arrêter en 1650 pour reprendre en 1690? A côté du mouvement long des prix, nous devinons que certains seuils ont décidé les attitudes du producteur: celles que nous avons analysées s'encadrent entre deux limites: une, supérieure, où la vente de la « fronda » rapporte plus que l'élève du ver: une autre, inférieure, où l'élève cesse d'être rémunératrice. Nul doute que dans les années 1675-90, ou 1708-10 on n'ait approché de cette dernière.

Comme il est normal, cette étude d'un marché de matières premières du XVII^e siècle reste à double face. Fournit-elle de l'industrie des régions qu'elle ravitaille un indice d'activité? Nous nous contentons de verser au dossier nos séries commerciales: elles exigent d'être confrontées avec celles des autres fournisseurs de soie grège, Levant, Italie, Espagne, Midi de la France. Mais n'oublions pas cette relation de dépendance, si lourde pour l'économie de l'île. Quel qu'ait été le développement de la soierie à Palerme, Messine ou Catane, la clef, nous l'avons dit, ne se trouve pas en Sicile: les variations longues de la production suivent celles de la demande extérieure.

La sériciculture sicilienne a connu aux XVI^e-XVII^e siècles un extraordinaire essor: il correspond au développement incontestable de la consommation des tissus de soie dans le monde occidental. Coûteux, ceux-ci le sont restés. Mais leur clientèle, toujours restreinte, s'est sans doute élargie. Notons que les cours de la matière première, au cours des deux siècles considérés, paraissent avoir nettement moins augmenté que ceux des denrées alimentaires. Très schématiquement une *salme* (275 l.) de blé vaudrait une livre de soie vers 1510, deux vers 1560, trois en 1650. La soie est devenue un moindre luxe.

Quelle place tient-elle dans l'économie sicilienne? Deux calculs très simples en donneront la mesure. Sur la base d'un prix courant de 20 à 25 « tari », une production minima de 650000 à 700000 livres représentée, vers 1630-50, une valeur moyenne d'au moins $\frac{1}{2}$ million d'onces.

A la même date, la production de blé, compte tenu de la consommation, de la semence, des exportations, ne doit pas excéder 1250000 à 1500000 *salmes*: à 2 onces la *salmes*, prix moyen de Palerme, donc certainement exagéré, 2,5 à 3 millions d'onces. Le rapport $\frac{1}{5}$ à $\frac{1}{6}$ fait de la soie la seconde production agricole de l'île.

A la même date la Sicile n'exporte guère, bon an, mal an, plus de 100000 *salmes* de blé: même avec les lourdes « *tratas* », leur valeur n'excède pas 300000 onces. Les 5 ou 600000 livres de soie qui sortent alors de Messine et Palerme en représentent 350 à 450000: la soie est devenue la première des exportations. Vers 1550, vers 1750, le rapport serait inverse. A un XVI^e siècle du blé succède vers 1580-90 un XVII^e siècle de la soie. Mais si les 500000 quintaux de grains qu'exportait vers 1520-30 la Sicile pouvaient paraître bien peu de chose pour le « grenier de l'Europe » d'alors, 600000 livres de soie ne représentent guère plus de 190 tonnes: le tonnage d'un seul navire.

Palerme, juillet 1965.

Maurice AYMARD